

# Rapport annuel 2018

avec comptes annuels 2018 intégrés



Éditorial.....	5
Rétrospective 2018 du Conseil synodal .....	7
Organes synodaux.....	11
Paroisses .....	15
Projets synodaux .....	23
Services cantonaux .....	25
Service cantonal : aumôneries .....	27
Service cantonal : formation .....	37
Service cantonal : développement communautaire (SDC) .....	41
Ressources humaines .....	47
Personalia 2018.....	49
Desserte 2018 .....	51
Information-communication .....	53
Secrétariat général .....	57
Immobilier .....	59
Finances .....	61
Communautés .....	63
Fondations.....	65
Fonds.....	69
Commissions et autres .....	71
Comptes 2018 .....	79

## Impressum

Éditeur :	Conseil synodal de l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN)
Responsable d'édition :	Nicolas Bringolf & Angélique Neukomm
Révision :	Antoinette Hurni
Mise en page :	Anaïs Boillat

## Remarque

Veuillez noter que la forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.



# ÉDITORIAL

Par Antoinette Hurni, conseillère synodale en charge de la communication

## **Félicitations...**

... à toutes celles et à tous ceux qui ont rédigé ces rapports d'activités. Le plus important, à mes yeux, par-delà les événements évoqués, c'est de sentir la personne qui rédige heureuse de transmettre, convaincue du bien-fondé de son association, de son groupe, de sa paroisse. Il y a, dans cette mosaïque de comptes rendus, un esprit de participation, d'entraide et de bonheur. Merci.

## **Soutien**

Tous ces rapports méritent d'être lus et l'activité décrite d'être reconnue. Qu'il s'agisse d'aumôneries, de conseils paroissiaux, d'action d'entraide, il n'y a pas, quand il s'agit d'être conduit par le message du Christ, de hiérarchie. Si petit, et si répétitif soit-il avec celui de l'année précédente, chacun de ces rapports est nécessaire au tout, ne serait-ce que pour rappeler la présence de l'objectif envisagé. L'EREN est faite de grandes causes et de petits messages, elle est présente en chacun de nous, dans la moindre parcelle de notre ADN spirituel.

## **Reconnaissance...**

... envers les rédactrices et rédacteurs de ces rapports. Certains manient l'expression écrite avec aisance. Pour d'autres, les mots et les phrases prennent place sur le papier avec plus d'hésitation. Qu'importe. Le rapport d'activités annuel est un témoignage vivant et diversifié de notre lien au Sauveur. Lisez-le avec l'émotion de la reconnaissance.



# RÉTROSPECTIVE 2018 DU CONSEIL SYNODAL

Par Christian Miaz, président du Conseil synodal

Le Conseil synodal a tenu 25 séances, du 19 janvier au 19 décembre 2018. Le Conseil synodal pourrait qualifier cette année 2018 de "normale", c'est-à-dire sans jubilé de la Réforme et sans crise majeure. La réorganisation des Services cantonaux a été une décision importante, car elle devrait permettre une accentuation de l'engagement de l'EREN dans la société civile.

Les questions traitées par le Conseil synodal sont très diverses et touchent plusieurs domaines :

- les fichiers paroissiaux et les données des enfants sans confession en lien avec la loi sur la protection des données
- Terre Nouvelle
- la nouvelle répartition des Services cantonaux
- les relations œcuméniques
- les préavis sur les candidatures à un poste
- les rédactions et les lectures des rapports au Synode, y compris celles du rapport d'activité
- l'immobilier avec ses présentations de projets et de devis globaux
- les nominations aux diverses représentations, délégations et installations
- les litiges avec des sociétés partenaires
- les rédactions de mandats (exemple : celui du groupe de travail d'EREN2023)
- la formation en Église
- l'acceptation ou le refus de projets d'activités ou d'engagements (par exemple les projets pour l'année du bénévolat)
- les prises de position ou non sur les pétitions et les initiatives
- les relations humaines accompagnant les permanents et les paroisses (par exemple : prévoyance.ne, l'assurance accident pour les bénévoles)
- les finances (par exemple la diminution de la subvention de l'HNE, le budget 2019 et ses pertes, l'accompagnement des contributeurs)
- les propositions et questions des paroisses
- la fixation des divers calendriers ( par exemple : celui des séances du Conseil synodal, des rapports au Synode, des collectes)
- les sujets thématiques (par exemple : les principes d'EREN2023, les références au sein du Conseil synodal, les questions pastorales face au suicide assisté).

Les séances du Conseil synodal sont préparées par les membres du Conseil synodal et les responsables en proposant des points à l'ordre du jour. Ces points sont appelés Affaires courantes (AFC). Elles sont réunies le vendredi qui précède le mercredi de la séance. Le secrétariat les met en page et constitue un dossier envoyé aux membres du Conseil synodal.

Le mercredi, dès 16h15, après une méditation préparée par l'un des membres du Conseil synodal, celui-ci discute, débat et décide de ce qu'il va faire et initier. La séance est interrompue vers 19h00-19h30 pour la collation, puis reprend si nécessaire une demi-heure plus tard. Ainsi, la fin des séances est variable, entre 19h00 et 22h00, mais le plus fréquemment vers 20h00. L'organisation du Conseil synodal est du ressort de celui-ci.

L'organisation du travail du Conseil synodal est de sa compétence. Elle ne dépend pas d'une décision du Synode. C'est pourquoi, suite à une longue réflexion sur la meilleure manière d'utiliser les compétences des membres du Conseil synodal, comme celles des responsables opérationnels, le Conseil synodal a renoncé, en février 2011, à s'organiser en départements.

Le Conseil synodal a introduit des "références". Celles-ci définissent des domaines où les membres suivent les responsables ou des dossiers particuliers. Cette organisation en référence apporte une souplesse dans la prise en charge des dossiers et une implication des conseillers sur tous les sujets.

Elle ne permet cependant pas une maîtrise totale de chaque dossier. Avec la pratique de ces dernières années, la référence a repris une dimension plus spécialisée. Les références sont devenues en quelque sorte des domaines de spécialisation des membres du Conseil synodal.

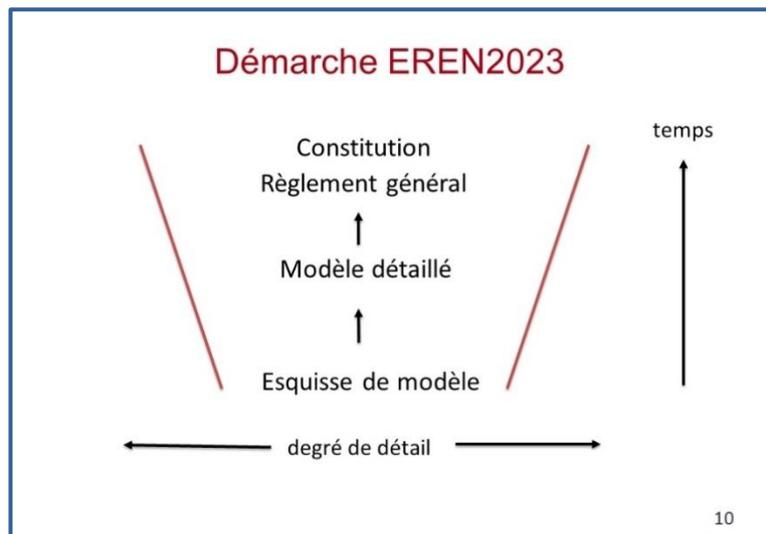
Le Conseil synodal a eu la joie de découvrir les principes constitutifs de l'EREN en 2023 et de dialoguer avec le groupe de travail EREN2023 en vue de leur finalisation. En effet, après avoir commencé son travail de réflexion, le groupe a trouvé nécessaire de définir les marques de l'Église sur lesquelles il puisse fonder son travail ainsi que la suite du processus.

Le groupe EREN2023 et le Conseil synodal ont longuement discuté des principes et de leur formulation. Une première version a été établie par le groupe EREN2023. Celle-ci a été transmise au Conseil synodal qui l'a, à son tour, amendée et proposée au groupe EREN2023. Ce dernier a repris ces propositions et en a fait de nouvelles.

Enfin, le Conseil synodal a adopté, en dernière instance, les principes qui ont été présentés au Synode de décembre 2018.

1. L'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel a pour seule autorité Jésus-Christ, le Fils de Dieu, Père et Créateur. Elle le reconnaît comme Sauveur et Seigneur. Rassemblée par l'Esprit Saint, elle trouve en Jésus-Christ son fondement et son sens.
2. Avec toute la chrétienté, elle partage la foi telle qu'elle est formulée dans les confessions de foi de l'Église ancienne.  
Avec les Églises de la Réforme, elle affirme que la Bible est la source de la Révélation divine.  
A la lumière du Saint-Esprit, elle cherche à discerner dans les Écritures la Parole de Dieu.  
Elle proclame que nous sommes sauvés par la grâce, justifiés par la foi.
3. Elle est Communauté de prière, de partage et d'espérance rassemblée autour du Christ. Elle proclame la Parole et célèbre les sacrements de la cène et du baptême. Elle reconnaît le baptême célébré une fois pour toutes et à tout âge.
4. Elle est reconnue institution d'intérêt public par la République et canton de Neuchâtel. Ses relations avec l'Etat sont réglées dans un Concordat. Son indépendance est garantie. Elle collabore au bien de la population neuchâteloise avec toute personne et organisation qui partagent les mêmes objectifs et valeurs.
5. Elle reçoit du Christ la mission de témoigner de l'Évangile en paroles et en actes. Elle est attentive aux divers contextes culturels et sociaux. Elle accomplit cette mission dans le canton de Neuchâtel, auprès de tous et sans discrimination.
6. Elle affirme que tous ses membres sont responsables de cette mission selon la vocation et les charismes reçus de Dieu.
7. Dans le cadre de ce sacerdoce universel, elle consacre des femmes et des hommes à des ministères particuliers. Avec les laïcs bénévoles et salariés, les pasteurs et diacres favorisent la vie communautaire, le témoignage et la solidarité.
8. Elle s'inscrit dans la communion de l'Église universelle. Engagée dans le dialogue œcuménique, elle partage avec les Églises chrétiennes la responsabilité du témoignage de l'Évangile. Elle entretient une solidarité particulière avec les Églises de la Réforme et leurs œuvres d'entraide.
9. Dans le dialogue interreligieux, elle privilégie la coexistence pacifique et des engagements communs. Elle respecte la différence tout en proclamant l'Évangile.
10. Elle affirme que l'Évangile de Jésus-Christ agit non seulement dans la vie individuelle et privée, mais aussi dans la vie culturelle, sociale, économique et politique. Partie prenante de la vie neuchâteloise, elle porte un regard bienveillant et critique sur la société.
11. Elle se tient ouverte à l'action du Saint-Esprit. Exigeante envers elle-même, elle se sait toujours à réformer.
12. Ouverte à tous, elle reconnaît comme membre toute personne qui se déclare protestante réformée.

Le projet EREN2023 poursuit son processus itératif, à savoir que rien n'est fixé de manière définitive. Le Synode sera consulté régulièrement pour donner ses impulsions et une décision prise en décembre 2019 pourrait être modifiée selon l'évolution des travaux des futurs groupes de travail.



Le président du Conseil synodal de l'Église réformée de Zoug, après avoir entendu parler d'EREN2023, a invité le président du Conseil synodal et le référent des finances pour leur présenter l'organisation de l'Église réformée de Zoug, la rencontre a été très enrichissante.

Le Fonds de garantie perdra bientôt sa qualité de Fondation ecclésiastique et sera intégré dans les comptes de l'EREN. Ce changement de statut donne l'occasion d'exprimer une profonde gratitude pour les précieux services rendus à l'EREN. Le dernier acte a été la prise en charge des importantes sommes que la caisse centrale a dû verser à la caisse de prévoyance "prévoyance.ne" pour son assainissement et son passage à la primauté des cotisations.



# ORGANES SYNODAUX

## Synode 2018

Par Yves Bourquin, président du Synode

### Le Synode prend le taureau par les cornes

En 2018, les membres du Synode se sont retrouvés deux fois en sessions ordinaires : au Louverain, d'abord, pour sa 180<sup>e</sup> session en juin, puis à Montmirail pour la 181<sup>e</sup>, en décembre.

Hormis la nouvelle organisation des services cantonaux de l'EREN, la session de juin s'est vu principalement consacrée à l'aumônerie en EMS (Établissements médico-sociaux). En 2011, le Synode a en effet adopté le principe général d'une participation financière de nos partenaires civils couvrant les 80% des coûts des différentes aumôneries.

Ce principe a été largement appliqué. Seule ombre au tableau, le secteur des EMS. Par le fait que ces établissements sont en majeure partie privés, le Synode a dû se rendre à l'évidence : en l'état actuel, ce principe leur est inapplicable de manière stricte. Les négociations avec leur principal organe faïtier, l'ANEMPA, n'ont pas pu déboucher sur un accord financier commun.

D'autre part, l'aumônerie étant œcuménique, une divergence de vision entre l'EREN et l'Église catholique romaine est venue compliquer la donne. En effet, notre principale Église partenaire a réaffirmé, de son côté, le principe de gratuité de l'aumônerie en EMS et s'est donc retirée de la table de négociation.

Devant ce constat, le Synode a pris le taureau par les cornes. Il a mandaté le Conseil synodal de poursuivre seul ses démarches auprès des EMS et des partenaires civils engagés dans la planification médico-sociale. Cependant, regrettant le désaccord entre les deux Églises, le Synode a demandé à son exécutif de clarifier et d'intensifier la dimension œcuménique de cette aumônerie.

En décembre, à Montmirail, les députés ont dû aussi prendre le taureau par les cornes ! Malgré la mise en application du Tableau des postes 2016-2020, le Synode s'est vu présenter un budget 2019 fortement déficitaire de presque CHF 850'000.--. Cette prévision alarmante, mais néanmoins réaliste, résulte, d'une part, de l'augmentation des charges dues à la prévoyance professionnelle et, d'autre part, de la baisse prévisible de la contribution ecclésiastique. La majeure partie de la session fut consacrée à ces perspectives budgétaires.

Une fois n'est pas coutume, le Synode a constitué une Commission spéciale, ayant autorité pour rapporter directement devant le Synode, sans devoir en référer au Conseil synodal. Le mandat de cette Commission est clair : accompagner l'exécutif dans ses démarches de rééquilibrage des finances de l'EREN et établir, avec lui, une stratégie pour maintenir les acquis, en stabilisant, voire en augmentant les recettes.

Cette Commission a été constituée début 2019 et l'on peut dire qu'une charge importante pèse sur ses épaules. Notre Église est en pleine mutation, il est temps de trouver des solutions viables et adaptées à la réalité pour assurer les conditions nécessaires à l'exercice de sa mission.

Parallèlement à la question financière, le processus EREN2023 se poursuit. Rappelons que son objectif est de préparer l'Église à passer à un nouveau modèle adapté aux réalités sociétales, ecclésiastiques et économiques d'aujourd'hui. Il devra être souple dans ses structures, dynamique dans sa mission et apte à refléter la joie de l'Évangile.

En effet, l'équilibre financier ne peut aller sans une redéfinition large de l'Église. Prendre le taureau par les cornes, c'est regarder la réalité en face, l'empoigner et s'y adapter pour en garder la maîtrise. Voilà un beau défi !

## Le Bureau du Synode est à votre service !

Fin 2018 et début 2019, le Bureau du Synode a rendu visite aux Conseils paroissiaux de l'EREN avec un double objectif : faire le bilan de la législature 2015-2019 et encourager les paroisses à constituer leur députation pour la prochaine législature 2019-2023. L'accueil fut partout chaleureux et les discussions riches.

Cependant, la situation reste préoccupante. L'intérêt pour les instances cantonales de notre Église s'étirole. Nombreuses sont les paroisses qui peinent à trouver des personnes motivées et compétentes pour ces fonctions. L'année 2019 semble marquer un tournant car beaucoup de députés aguerris ne seront plus rééligibles.

Le Bureau du Synode craint particulièrement pour les sièges indispensables au fonctionnement de l'organe. Qui seront les futurs présidents et vice-président ? Qui assurera les fonctions de secrétaire et d'assesseurs ? L'avenir le dira.

En attendant, le Bureau du Synode se tient à votre service pour informer et coacher les futurs candidats.

Renseignements : yves.bourquin@eren.ch.

## Commission d'examen de la gestion (CEG)

Par Bénédicte Gritti Geiser, présidente de la CEG

L'année écoulée a été pour la Commission d'examen de la gestion (CEG) une année positive et sereine. Cet exercice 2018 s'est déroulé sans heurts et sans dossiers épuisants dans le domaine des Ressources humaines. Il s'est agi, avant tout, de suivis de dossiers traités l'année précédente.

L'engagement de Denis Jeanneret au poste de secrétaire général semble aussi y être pour quelque chose. Il apporte un regard neuf sur le système de notre institution et son savoir-faire, tout autant que son savoir-être, ont rendu cette fonction incontournable.

Cette dernière est importante pour le Conseil synodal, qui peut s'appuyer sur une valeur sûre, ainsi que pour le secrétariat. Secrétariat qui paraît plus enraciné, plus stable et davantage tourné vers l'avenir que ce qu'il a été ces dernières années. L'atmosphère semble être revenue au beau fixe au faubourg de l'Hôpital et la CEG s'en réjouit.

Au niveau des relations entre les différents organes de l'EREN, une rencontre tripartite s'est, à nouveau, tenue entre le Conseil synodal, l'Assemblée des employés de l'EREN (ASSEMPEREN) et la CEG. Cette rencontre a permis, entre-autre, de mettre à jour la Convention de dialogue paritaire entre le Conseil synodal et l'ASSEMPEREN. Aujourd'hui, nous pouvons dire que le train pris ensemble il y a deux ans a adopté une vitesse de croisière agréable.

En 2018, la CEG s'est enrichie de compétences supplémentaires dans le domaine des finances. Celles-ci lui ont permis d'être plus efficace et plus pointilleuse sur les questions des comptes et de budget. Il est à relever que les exercices comptables sont toujours accomplis avec brio par le secteur des finances et l'organe de révision.

Seule ombre au tableau venant ternir cette année au ciel plutôt dégagé : la présentation du budget 2019 au Synode de décembre 2018. En effet, le déficit annoncé est tel que le Conseil synodal n'a plus d'autre choix que de s'atteler à une réflexion urgente et intense quant à l'avenir financier de l'institution.

Dans cette intention, le Conseil synodal a pris le parti de présenter, à la suite du budget, un rapport intitulé "Mesures d'accompagnement du budget", lequel vise à atteindre l'équilibre budgétaire en 2021.

La CEG a alors suggéré aux députés présents de constituer une Commission synodale dont la tâche consisterait à travailler main dans la main avec le Conseil synodal. L'objectif est d'élaborer des mesures pour améliorer la situation financière de l'EREN mais aussi de penser à une revalorisation de l'Évangile au sein de notre société, par conséquent, de la nécessité de s'engager et de soutenir notre institution.

A la grande satisfaction de la CEG, les députés ont voté en faveur de cette proposition. Ainsi donc, une réflexion sera menée et viendra se coupler aux cogitations liées au programme de la nouvelle législature qui débutera au mois d'août 2019. En effet, un nouveau Synode et un nouveau Conseil synodal seront élus à ce moment-là. Et la CEG, dans laquelle plusieurs sièges attendront de nouvelles vocations, sera, elle aussi, renouvelée.

## Commission de consécration et d'agrégation

Par Jacques Péter, président de la Commission de consécration et d'agrégation

En 2018, la Commission de consécration s'est réunie une seule fois, le 13 mars. Lors de cette séance, elle a reçu Thierry Muhlbach en vue d'une agrégation au corps pastoral neuchâtelois.

La Commission a eu le plaisir de proposer au Synode de lui accorder l'agrégation pastorale, estimant qu'il était digne et capable d'exercer un ministère pastoral dans l'EREN. L'agrégation pastorale de Thierry Muhlbach a été acceptée par le Synode lors de sa session du 6 juin 2018.

Selon les articles 62 et 62a de la Constitution, le Synode peut accorder l'agrégation à des pasteurs consacrés par d'autres Églises. Selon les articles 241–252 du Règlement général, le rôle de la Commission, tout comme les exigences pour les candidats, sont identiques à celles en vue d'une consécration pastorale.

Pour chaque candidat, à partir d'un dossier et d'une entrevue, les membres de la Commission doivent répondre à la question : "pouvons-nous présumer, en conscience, que le candidat est digne et capable de recevoir la consécration / l'agrégation au ministère pastoral ou diaconal ?"



# PAROISSES

## Paroisse de Neuchâtel

Par Catherine Bosshard, présidente du Conseil paroissial

La paroisse de Neuchâtel a vécu une année 2018 d'une grande intensité. En septembre, nous avons eu la chance d'accueillir la pasteure Julie Paik pour une année de suffragance. En lien avec le poste perdu par la paroisse, la nouvelle répartition des cultes s'est mise en place progressivement.

Pour rappel, le premier dimanche du mois, le culte paroissial se déroule au Temple du Bas. Un culte est, d'autre part, célébré au moins une fois par mois dans les autres lieux de culte. Enfin, chaque premier dimanche du mois est synonyme, à 18h, de célébration à la Collégiale.

À son grand regret, le Conseil paroissial a dû supprimer l'activité "enseignement religieux" à l'école. Paroisse en fête, le 6 octobre, a donné lieu à des rencontres amicales et l'aménagement ouvert de "l'espace livres" a été particulièrement apprécié.

Le spectacle interprété par le théâtre de la Marelle a, de son côté, attiré à nouveau un large public. Lors du culte de la Réformation, nous avons eu la joie d'accueillir un groupe cantonal qui avait préparé la prédication sur le thème du bénévolat.

Tout au long de l'année 2018, le Conseil paroissial a réfléchi aux différentes activités proposées. Y en a-t-il trop, ou celles-ci ne sont pas assez différenciées ? À cet effet, un panorama a été réalisé.

Quelque 120 activités – 122 exactement – ont ainsi été répertoriées. Celles-ci sont soit très régulières, comme le KT, les rencontres d'aînés, les repas communautaires, l'accueil café migrants, ou alors annuelles. Le tableau des cultes n'est pas compris dans cette radioscopie.

À noter que les ordres du jour des séances du Conseil paroissial sont toujours très chargés. Les réflexions de fond prennent davantage de temps que ce qui serait souhaité. Soulignons aussi la qualité des contacts entretenus durant toute l'année avec les différents représentants de la Ville.

Philippe Donati nous a donné sa démission pour le 31 décembre 2018. Le Conseil paroissial le remercie infiniment pour toutes ces années où il a tenu avec minutie la comptabilité de la paroisse et de la maison de paroisse. Pour lui succéder, mandat a été donné à l'entreprise PerspectivePlus. Cette dernière se distingue par sa philosophie à but social. Elle forme en effet des apprentis en rupture avec la société.

Par ailleurs, le Conseil paroissial a appris, en décembre, le départ du pasteur Christophe Allemann. La réflexion est donc à nouveau de mise pour lui trouver un successeur. Enfin, nous arrivons à la fin d'une législature. Le Conseil paroissial doit être renouvelé en juin et il est à la recherche de nouveaux membres.

## Paroisse de l'Entre-deux-Lacs

Par Raoul Pagnamenta, pasteur modérateur

L'année 2018 a été particulièrement mouvementée et bénie pour la paroisse de l'Entre-deux-Lacs. D'abord, il faut mentionner l'arrivée de deux nouveaux collègues qui ont apporté un dynamisme apprécié.

En été, Delphine Collaud a été accueillie comme référente du lieu de vie de Saint-Blaise-Hauterive-Marin et pasteure de la paroisse de l'Entre-deux-Lacs (70%). Sachant que le pasteur Jean-Philippe Calame partait à la retraite en mai 2019 et conscient de l'importance qu'a pris dans la paroisse le centre d'écoute et d'accompagnement l'Entre2, dont il est co-fondateur avec Claire-Lise Kummer, le Conseil paroissial cherchait un pasteur qui pourrait reprendre cette tâche le moment venu.

La capacité d'écoute et de conseil de Delphine Collaud a séduit le Conseil paroissial. Jean-Philippe Calame, la nouvelle ministre et d'autres laïcs ont travaillé durant l'année à la mise en place d'un concept de centre d'écoute qui reprenne le travail accompli par l'Entre2 et intègre un éventail élargi de types d'accompagnement.

Toujours en 2018, Gaël Letare a été engagé comme permanent laïc (30%) et comme animateur de jeunesse (50%). Il a tout de suite proposé un catéchisme innovant, donné de nouvelles impulsions au culte de jeunesse et de l'enfance, et relancé les camps d'enfants.

La paroisse est également très reconnaissante envers la pasteur Yvena Garraud Thomas. Celle-ci a travaillé comme desservante jusqu'au mois d'octobre et avait déjà commencé à apporter de nouvelles idées dans le travail avec les jeunes.

Durant l'année, Frédéric Siegenthaler, pasteur exerçant dans l'Église réformée du canton de Fribourg, a conduit quelques rencontres du Conseil paroissial. Elles ont permis à ce dernier, de préciser quel rôle il peut jouer dans la région. Elles l'ont aussi aidé à formuler, de façon concise, la vision que Dieu lui donne. Les travaux ne sont pas conclus. Ils ont été largement nourris par un séminaire animé par Gilles Boucomont – pasteur à Paris – au mois de mars et la rencontre avec le groupe R3 en novembre.

L'un des soucis de la paroisse est de s'ouvrir à la région et à ses habitants par l'annonce de l'évangile, d'une part, mais aussi par les contacts qui peuvent être tissés en toute occasion. Dans cet esprit, lors de la Coupe du monde de football, les matches de l'équipe de Suisse ont été diffusés au foyer de Saint-Blaise. Beaucoup de personnes ouvertes et sympathiques ont pu se joindre aux paroissiens habituels pour soutenir la "Nati".

Dans le même élan, des repas spaghettis sont offerts par des membres de la paroisse certains midis après le culte afin de fraterniser ensemble, de faire plus ample connaissance et de soutenir ceux qui sont seuls.

Cette année deux groupes de bénévoles ont également démarré, de façon indépendante l'une de l'autre, des soirées de louange. Ainsi, il est possible de vivre, un lundi par mois, un tel moment au temple de Saint-Blaise et, périodiquement, au temple de Cornaux : "le Truc en +". Sous ce titre, sans doute provisoire, se cache une belle invitation. Ce moment s'adresse à toute personne qui souhaite vivre un temps communautaire peut-être plus accessible que le culte. L'idée consiste à faire ensemble l'expérience du Dieu proche et de son attention pour la vie concrète de chacun.

Enfin, les baptêmes d'adultes dans le lac de Neuchâtel constituent une longue tradition dans la paroisse. L'année 2018 a apporté une innovation, avec la célébration d'un premier baptême dans le lac de Bienne.

## Paroisse de la Côte

Par Martine Schlaeppy, présidente du Conseil paroissial

Année de réflexion, 2018 a été marquée par trois points forts : comment vivre avec 50% de poste pastoral en moins (soit 1,5 poste), recherche d'un nouveau pasteur, la retraite de Daniel Mabongo approchant, et rénovation de la Maison de paroisse de Peseux. Bien occupé par ces préoccupations, le Conseil paroissial n'a donc pas chômé.

Le week-end de retraite à Bose a été un temps de respiration bienvenu, d'amitié et d'échanges sur le thème de "la Communauté". Le reste des activités paroissiales n'a pas été pour autant mis de côté. Au final, c'est une année riche en diverses rencontres, partages et bénédictions que la paroisse a pu vivre.

L'année a débuté avec l'accueil des nouveaux arrivés et un souper fondue, invitation à laquelle une quinzaine de personnes ont répondu.

L'œcuménisme reste, hélas, un sujet sensible mais les célébrations en commun ont pu être maintenues. Dans le cadre de la semaine de l'Unité, des méditations quotidiennes ont eu lieu au temple de Peseux ainsi qu'une soirée d'information et d'échange sur l'accueil des migrants dans le canton : "l'asile et nous". Les soupes de Carême, elles, n'ont plus le succès d'antan et n'ont réuni que peu de monde.

Les camps sont toujours bien fréquentés. Environ 35 aînés ont bénéficié d'une semaine de repos, rires et balades aux Mosses sur le thème de "La montagne". Une vingtaine d'enfants se sont retrouvés, eux, aux Emibois pour vivre ensemble un "Titanic 2". Les catéchumènes de 2<sup>ème</sup> année de la Côte et de Neuchâtel ont passé une semaine ensemble au Barboux, en France voisine.

Malheureusement, les rencontres mensuelles de l'Age d'or ont cessé définitivement à l'issue de la visite du musée du blé et du pain, à Echallens. En effet, suite au départ de la responsable, et malgré bien des recherches, personne n'a manifesté le désir de reprendre le flambeau. La disparition de cette activité est une grande perte pour la paroisse.

Cette année 2018 a vu "Dialogues d'automne" remplacer l'habituel "KT d'adultes". Deux soirées sur le thème "Science et foi" ont permis d'en savoir un peu plus sur Galilée, la technologie et nous. Toujours appréciés, les "Partages autour de la Bible" restent des moments forts et enrichissants.

Comme chaque automne, le théâtre de la Marelle s'est installé au temple de Peseux. Sa nouvelle création, "Les fleurs du soleil", a ému bien des spectateurs. La période de l'Avent est arrivée doucement, avec la veillée à Grandchamp et deux temps de méditation, au temple de Peseux, selon la méthode "Bibliologue".

Divers cultes ont également enrichi la vie paroissiale : culte petit-déjeuner, cultes concerts animés par le quintette Cinq aux moulins, d'une part, et Julie Paik – orgue – ainsi que Charlotte Schneider – flûte à bec – d'autre part. À noter également un culte musical – chants de Noël anciens – avec Julie et Hyonou Paik, un culte du souvenir et, durant l'été, quatre reprises de nos thèses pour l'Évangile.

Enfin, la recherche d'un nouveau pasteur a été couronnée de succès. La paroisse aura le plaisir d'accueillir Yvena Garraud Thomas dès septembre 2019.

## Paroisse La BARC

Par Natacha Aubert, présidente du Conseil paroissial

Après une année 2017 troublée par le départ des deux tiers de l'équipe ministérielle, 2018 s'est annoncée plus sereine. Dès mars, les trois pasteurs ont entamé leur collaboration. Diane Friedli (80%), en charge de l'enseignement des 8h à 11h, Bénédicte Gritti Geiser (70%), modératrice, et Nicole Rochat (50%), responsable de l'Éveil à la foi et du p'tit caté (3H-6H), ont relancé la paroisse avec dynamisme et enthousiasme.

Le bouleversement intervenu au sein du colloque a été l'occasion de repenser l'enseignement auprès de la jeunesse. Le p'tit caté, qui avait été centralisé à Colombier, est revenu dans chacun des lieux de vie. La saynète de Noël a ainsi été jouée à quatre reprises dans trois des temples de la paroisse. Ce petit spectacle a réuni jusqu'à 26 enfants sur scène.

Le catéchisme a aussi connu d'importants changements. Il se déroule désormais sur un an et est mené en collaboration avec la paroisse du Joran. Ceci permet d'étoffer les activités et les camps. Le groupe de jeunes a, lui, inauguré son local. La rénovation a été facilitée par un don de CHF 5'000.-- du Kiwanis Club Zurich-Romandie. Une délégation de ce club-service est venue, au mois d'octobre, s'assurer que le montant attribué avait été dépensé à bon escient. Ses membres ont manifesté leur satisfaction.

Le chamboulement de l'équipe ministérielle a amené le Conseil paroissial à réfléchir afin de trouver un nouveau souffle. Pour cela, il a fait appel à Jean Biondina, pasteur et formateur indépendant. Au terme d'une journée riche en rebondissements, trois pistes ont été retenues.

Tout d'abord, l'accompagnement des jeunes adultes qui ne se reconnaissent pas dans l'Église telle qu'elle est, mais qui sont en quête de sens pour leur foi. A ces "nouveaux" membres, la paroisse entend offrir un espace sous une forme qui doit encore être défini. Le deuxième axe concerne les liens intergénérationnels. Dans cette perspective, une journée réunissant aussi bien les enfants, les parents que les grands-parents est en cours d'organisation.

Enfin, dans une perspective plus large, la BARC aimerait, pour les prochaines années, donner sa priorité à Terre Nouvelle. Un réajustement qui permettrait de canaliser toutes les énergies de la paroisse autour d'un seul projet.

Outre ses activités régulières, cultes, vente de paroisse, soirée celtique, Elim, 2018 a été marquée par la création d'une pièce de théâtre sur la Réforme. Écrite pour l'occasion (texte disponible sur le site de la paroisse), elle a fait l'objet de deux représentations qui ont attiré quelque trois cents personnes.

Enfin, l'année 2018 s'est terminée avec la traditionnelle entraide de Noël. Durant le mois de décembre, le produit de la vente des couronnes, des collectes et de la Saint-Nicolas est redistribué aux personnes de la paroisse en difficulté. Le solde est versé au Fonds spécial "Budget des autres" créé par le CSP.

## Paroisse du Joran

Par Jacques Péter, président du Conseil paroissial

Le Joran accomplit la mission de l'Église au niveau local dans les communes de Boudry, Cortaillod et La Grande Béroche (Bevaix, La Béroche). Pour y répondre, la paroisse du Joran organise diverses activités, événements et réflexions tout au long de l'année (à découvrir sur [www.lejoran.ch](http://www.lejoran.ch)).

### **2018, une année de changements et de nouveautés**

Au niveau du corps ministériel, quatre des cinq ministres de la paroisse ont été installés dans leur fonction durant l'année. Cécile Mermod Malfroy (référente à Boudry) et Marianne Guéroult (référente à La Béroche), ainsi que Vincent Schneider (diacre de proximité) ont reçu la consécration ou l'agrégation du Synode en janvier 2018.

Ces trois nouveaux ministres, ainsi que Sarah Badertscher (référente à Cortaillod), ont été élus et installés dans leur nouvelle fonction. L'équipe ministérielle avec Yves Bourquin (référent à Bevaix) est ainsi au complet, après la retraite d'Isabelle Ott-Baechler et le départ de Diane Friedli.

Ces changements n'ont pas empêché la réflexion et la mise en place de nouvelles activités :

- en collaboration avec la paroisse de la BARC, une expérience de catéchisme commun a débuté à la rentrée scolaire et sera analysée après 2 ans. L'ouverture aux changements des deux Conseils paroissiaux permet cette mise en commun qui sera très certainement profitable à chacun, selon les premiers éléments vécus
- répondre aux besoins de paroissiens
- oser se livrer en vérité, écouter et laisser résonner les paroles, se sentir reliés les uns aux autres : y répondre par la création d'un groupe de partage
- se sentir en lien, soutenus et portés par la prière des uns et des autres : y répondre par la mise en place d'une chaîne de prière

### **2019, quelles perspectives ?**

- Essayer de répondre aux besoins de diaconie de proximité pour les requérants du Centre fédéral, alors que ce centre pourrait accueillir jusqu'à 450 personnes
- Trouver le financement pour la rénovation du bâtiment paroissial de Saint-Aubin, afin qu'il puisse répondre aux besoins paroissiaux et assurer une rentabilité financière par la création de deux appartements.

Et continuer de vivre ensemble l'amour manifesté par Dieu en Jésus-Christ à l'égard de tous les hommes.

## **Paroisse du Val-de-Travers**

Par Dominique Jan Chabloz, co-présidente du Conseil paroissial et Patrick Schlüter, modérateur du colloque

L'année 2018 a été, pour notre paroisse, une année de réflexion sur le thème "Osons rêver notre paroisse".

Le départ à la retraite de l'un de nos ministres a poussé notre Conseil paroissial vers une analyse globale de ses activités, de sa mission et de ses envies. Il a terminé le processus de sa réflexion sur les finances et se penche maintenant sur celle de la catéchèse.

Pour prendre le temps de s'arrêter pour regarder plus loin, le Conseil paroissial s'est entouré d'un coach externe pour élaborer la Vision 2020 de la paroisse. Il s'est penché sur la répartition des activités, sur le temps de travail à disposition, sur ses priorités, sur ses éventuels abandons. Ce travail de fond a été mené en vue de l'ouverture de poste ministériel futur en 2019.

Tout au long de l'année, la paroisse a vécu une vie communautaire intense, dont voici quelques temps forts :

- une journée œcuménique "Carême pour tous" en mars, avec une participation record de 300 personnes
- un culte du souvenir en novembre entourant 65 familles endeuillées
- un camp de catéchisme à Mauborget (VD), à la lisière de la forêt, sur le thème de "Disparition de cadavre à Jérusalem : les experts enquêtent" ; dix-sept catéchumènes, entourés par trois ministres, neuf jeunes moniteurs et deux cuisinières, se sont mués en Hercule Poirot
- une cible Terre Nouvelle atteinte avec un montant de plus de CHF 12'000.-- grâce aux nombreuses activités du groupe Terre Nouvelle
- plus de 300 visites effectuées par 18 visiteurs et visiteuses du groupe de bénévoles PHEA.

En 2018, la commune du Val-de-Travers a lancé la Plateforme 65+ dans laquelle la paroisse s'implique en collaboration avec d'autres institutions actives pour les aînés.

La rénovation de l'église de Môtiers est lancée par la création d'une association, en collaboration avec les autorités communales. Toutes les communes de Suisse, ainsi que toutes les paroisses réformées de Suisse alémanique ont reçu une plaquette explicative invitant à soutenir la rénovation.

Le culte TV retransmis en Eurovision à Noël a terminé l'année en beauté. Préparée depuis le mois de mai par une équipe motivée, cette célébration a été un magnifique reflet de notre paroisse au-delà des frontières.

## Paroisse du Val-de-Ruz

Par Jean-Daniel Rosselet, président du Conseil paroissial

En 2018, il n'y a pas eu de changement dans le corps des ministres. Le Conseil paroissial a cependant enregistré la démission effective au 1<sup>er</sup> février 2019 de la pasteure Francine Cuhe Fuchs. Déjà en poste, la pasteure Esther Berger a, elle, été élue et installée.

Cependant la dotation en ministres de notre paroisse a passé de 3,7 à 3,0 EPT (équivalent plein-temps). Pour permettre cette réduction de postes, la pasteure Sandra Depezay et le diacre Luc Genin ont accepté des postes partiels auprès de Req'EREN. Ainsi, le temps de travail de la première dans notre paroisse est passé de 90% à 65% et, pour le second, de 30% à 5%.

Le Conseil paroissial déplore, en cette année 2018, la perte d'un de ses membres. En effet, notre ami Pierre-André Guyot, ancien co-président, est décédé. Le Conseil paroissial, qui fonctionne toujours sans responsable des finances, se réjouit cependant de l'arrivée d'une nouvelle conseillère en la personne de Catherine Droxler.

L'organisation des cultes reste une gageure, si l'on veut respecter le souhait des paroissiens de maintenir, en temps ordinaire, deux cultes hebdomadaires en desservant les onze temples. Pour tenir compte de la réduction des postes précitée, le Conseil paroissial a proposé et introduit, à l'essai, deux cultes, non pas le dimanche mais sur la fin de semaine : soit le samedi soir à 18h00 et le dimanche à 10h00.

Pendant la semaine de l'Unité, catholiques et réformés ont participé à un souper débat où l'abbé Blaise Nganda, docteur en théologie, a présenté le changement introduit dans la 6<sup>ème</sup> demande du Notre-Père. En six rencontres, une douzaine de paroissiens se sont plongés dans l'épître aux Romains à partir du livre du pasteur Antoine Nouis "L'aujourd'hui du salut". Ce module a bénéficié de l'éclairage expert des pasteurs Phil Baker et Alice Duport.

Lors du culte du 30 septembre, nous avons fait, avec les autorités communales, nos adieux à la chapelle des Hauts-Geneveys. La commune n'a pas les moyens d'effectuer les travaux urgents indispensables à une utilisation sûre de ce bâtiment. Ainsi, 87 ans après son inauguration, la paroisse n'occupera plus ce lieu.

Le P'tit Festival des films du Sud a rencontré un beau succès. Les ventes paroissiales habituelles ont eu lieu à Savagnier et à Coffrane. Les activités destinées aux enfants, aux jeunes et aux aînés sont multiples et ne peuvent être résumées. Un groupe de paroissiens a, lui, réalisé un livre de photos sur la vie de la paroisse. Au départ, cet ouvrage était destiné à remercier la paroisse de Wollerau (SZ) pour son don généreux.

Chaque deuxième jeudi du mois, un couple de paroissiens organise chez lui une après-midi d'échange autour d'un thème spirituel ou d'un texte biblique. Ce moment est suivi d'un "Kfé-partage". De même, un groupe de prière dénommé PAPRICA (partage prière dans le calme) s'est constitué. Il se réunit à la salle de paroisse de Saint-Martin tous les lundis à 19 heures.

Le problème de nos locaux reste posé. Faire un choix est un exercice difficile. Il exige des renoncements et induit une charge émotionnelle certaine. Un groupe de travail planche sur l'avenir de la maison Farel : faut-il la transformer ou la vendre ?

Enfin, l'année s'est achevée sur une note positive. Suite à la mise au concours du poste laissé vacant par la pasteure Francine Cuhe Fuchs, le pasteur Christophe Allemann a déposé sa candidature.

## Paroisse des Hautes Joux

Par Jacques-André Maire, président du Conseil paroissial

Au début de l'année 2018, la paroisse a eu le privilège de vivre la consécration au sein de l'EREN de la pasteure Christine Hahn, qui a été suivie de son élection puis du culte de son installation dans la paroisse des Hautes Joux.

Myriam Leresche, qui occupait depuis sept ans le poste à temps partiel (40%) de secrétaire, a souhaité prendre une retraite anticipée à fin septembre. La paroisse lui exprime sa très sincère gratitude pour son engagement fidèle et lui souhaite une nouvelle période de vie riche en découvertes et en satisfactions. C'est Eliane Haldimann, très engagée en tant que bénévole depuis de nombreuses années dans diverses activités paroissiales, qui a pris la succession au niveau du secrétariat paroissial. Bienvenue à elle dans ses nouvelles fonctions !

En cette "année du bénévolat", plus de 160 personnes accomplissant différentes tâches à titre bénévole dans la paroisse ont été invitées à partager un culte de reconnaissance suivi d'un repas, puis d'une visite de l'exposition de Daniel Richard le long du sentier des tourbières; une moitié environ des invités a participé à cette sympathique journée.

L'équipe Terre Nouvelle vit une période de transition. Il est réjouissant que ce petit groupe ait préparé un culte pour la campagne de carême. Deux monitrices de caté ont réalisé leur travail de diplôme autour de la campagne d'automne avec un groupe d'enfants; leur démarche s'est terminée par une participation au culte Terre Nouvelle. Espérons que ces expériences positives puissent se poursuivre en 2019.

Des changements se vivent également dans les animations pour l'enfance avec la création d'un groupe d'Éveil à la foi qui s'est déjà réuni à trois reprises. La participation aux activités destinées aux enfants en âge de scolarité diminue, en particulier dans les villages. Néanmoins, plusieurs enfants se sont engagés pour préparer les différentes fêtes de Noël.

La paroisse s'engage aussi délibérément dans la réflexion et la mise en place de projets d'évangélisation pour "sortir de sa bulle" et répondre aux besoins spirituels de la population.

Depuis la fin du printemps, une rencontre mensuelle appelée "Jeudredi" : temple ouvert, un jeudi par mois, à l'heure de l'apéro pour vivre des temps d'échanges avec toutes celles et ceux qui le souhaitent sur divers thèmes de société.

En marge de la fête du froid, un culte est célébré à la chapelle de Bémont, lieu qui n'était plus utilisé depuis quelques années. De façon plus générale, il s'agit de plus en plus de saisir les occasions d'activités locales pour témoigner de la pertinence de l'Évangile pour aujourd'hui.

Au plan œcuménique, la paroisse a été associée avec joie aux célébrations du 75ème anniversaire de la Fédération catholique romaine neuchâteloise et plus particulièrement à la marche aux flambeaux qui a eu lieu en début d'année au Cerneux-Péquignot. Un village où s'est aussi déroulée la traditionnelle célébration commune du dimanche du Jeûne fédéral.

## Paroisse La Chaux-de-Fonds

Par Véronique Frutschi Mascher, présidente du Conseil paroissial

L'Assemblée extraordinaire de janvier 2018 a dû gravir une pente raide avec une motion demandant de reporter le projet de Centre paroissial. Après d'âpres discussions, l'entrée en matière a été refusée, laissant ainsi la barrière ouverte à la poursuite du projet.

Chemin faisant, l'Assemblée ordinaire de paroisse a élu une pasteure Françoise Dorier et un pasteur Thierry Muhlbach. Parmi les pistes proposées dans la démarche de pardon et réconciliation lancée à cette occasion, relevons les rencontres pour exprimer son ressenti amassé durant les étapes précédentes et la célébration pour "vivre et avancer en communauté, reprendre notre histoire en main sous le regard de Dieu".

C'est avec des bagages allégés que la paroisse a organisé l'Assemblée extraordinaire de septembre pour élire une pasteure Francine Cuhe Fuchs et ainsi compléter l'équipe du colloque.

Des chemins caillouteux, à l'image des difficultés rencontrées dans le projet de transformation du Presbytère. D'importants changements ont été nécessaires avant de pouvoir poursuivre la planification jusqu'au dépôt des plans et l'obtention du permis de construire. Après la pause parue très longue, il a fallu se remettre vite en chemin pour vider tous les locaux qui seraient en chantier dès le début 2019.

La paroisse a marché joyeusement en mai lors de la kermesse de Saint-Jean. Il y avait foule aux repas et aux différents stands. Poursuite en septembre avec "Paroisse en fête" qui a réuni un nombreux public le vendredi soir et le samedi. Moments très émouvants durant le culte d'accueil des catéchumènes lors de la remise des diplômes et des prises de congé de jeunes qui ont magnifiquement accompagné les catéchumènes mais s'en vont dans d'autres directions.

Un chemin bordé de belles fleurs, lors de la cérémonie cantonale qui a vu notre diacre, Vy Tirman, consacré. Poursuite riche en émotions avec des routes qui se séparaient après des années de cheminement commun : la paroisse a vécu trois cultes d'au revoir de ministres. Le vent soufflait fort, mais le soleil était présent, réchauffant les cœurs et redonnant foi et confiance.

Les routes tortueuses du colloque ont été un peu adoucies dans une démarche collective avec un accompagnateur externe. La retraite Conseil paroissial-colloque à Montmirail a réservé de belles éclaircies sur une nouvelle dynamique, ainsi que des nuages nécessaires à panser les anciennes blessures.

Ce parcours laborieux mais riche de l'année 2018 éclaire la Communauté. Les mots "discernement" et "vigilance" ressortent particulièrement. Le Conseil paroissial est amené à remettre sans arrêt l'ouvrage sur le métier pour avancer ensemble, en communauté. Il va mettre en place un espace de parole ouvert à tous et propose la formation "Église de témoins".

"Oui le Seigneur te gardera de ton départ à ton arrivée, dès maintenant et toujours", Ps 121, 8



# PROJETS SYNODAUX

## EREN2023

Par Christian Miaz, président du Conseil synodal

### Introduction

Le projet EREN2023 est une réflexion fondamentale sur les missions et la structure de l'EREN pour les dix à vingt prochaines années. Les textes constitutionnel et réglementaire demandent du temps pour les adapter à la réalité et à la vision de l'Église.

En mars 2017, le Synode a accepté le projet EREN2023 comme projet synodal. Les phases du projet ont été présentées au Synode de décembre 2017.

La première phase était l'élaboration d'une vision concertée. La vision "Une Église joyeuse, dynamique et souple" a été validée par le Synode. Ces premières décisions ont ouvert la voie à la deuxième étape du projet qui consiste à élaborer une esquisse de modèle d'Église.

Cette deuxième phase a été confiée à un groupe de travail. Lors du travail du groupe EREN2023, il est apparu nécessaire de définir les principes constitutifs de l'Église avant d'aller plus loin dans l'élaboration des esquisses de modèle d'Église.

La troisième phase élaborera le modèle d'Église accepté par le Synode en décembre 2019. La fin est prévue en juin 2021.

La quatrième phase formalisera les textes constitutionnel et réglementaire avant leur présentation et adoption par l'Assemblée générale de l'Église en 2023.

### Groupe de travail EREN2023

La rencontre constitutive a eu lieu en février 2018. Le groupe était formé au départ de neuf personnes, puis de huit, un membre ayant arrêté en juillet 2018 pour des raisons privées. Le groupe est composé de quatre femmes et de quatre hommes, deux pasteurs, un diacre, deux permanents laïques, trois laïcs. Les âges vont de jeunes adultes à retraités. La gestion et l'administration du groupe sont assurées par le groupe de pilotage. Celui-ci est constitué d'un formateur professionnel, du secrétaire général et du président du Conseil synodal.

### Travail du groupe

Le groupe a travaillé sur :

- le mandat donné au groupe
- le fonctionnement du groupe, le calendrier
- le partage de l'historique (ligne de vie), à savoir son histoire individuelle dans l'EREN
- les facteurs d'unité, principes de fonctionnement de l'Église
- l'exposé du professeur Félix Moser sur ce qu'est une Église
- les marques et les méta-marques
- la présentation du conseiller synodal Pierre Bonanomi sur les perspectives financières de l'EREN.

Suite à ses diverses rencontres et réflexions proposées par le professeur Félix Moser, le groupe a souhaité définir les marques de l'Église sur lesquelles il pouvait fonder son travail. Pour cela, le groupe a étudié plusieurs textes :

- le Préambule et les premiers articles la Constitution de l'EREN de 1982
- les principes constitutifs de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) de 2005
- les articles de la Constitution de l'Église évangélique réformée de Suisse de 2018 (EERS) qui se substituera à la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) dès 2019
- le Préambule et la Constitution de la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) de 2010
- la Concorde de Leuenberg entre les Églises issues de la Réforme en Europe de 1973

– la Constitution du Conseil œcuménique des Églises de 2013.

Il a choisi de suivre les principes de l'EERV quant à la forme des principes constitutifs en renonçant à un préambule ou à des articles constitutionnels.

Le groupe de travail a donc suivi le texte vaudois en l'adaptant et le modifiant lorsqu'il le jugeait nécessaire et cela en concertation avec le Conseil synodal.

En septembre, il a remis son travail au Conseil synodal qui l'a présenté au Synode de décembre 2018. Le Synode a adopté les douze principes (cf page 7).

Dès octobre, il s'est attelé au second volet de son travail : élaborer un ou plusieurs esquisses de modèle d'Église à proposer au Conseil synodal. L'objectif était de les présenter au Conseil synodal en février. Le temps imparti était cependant trop court. C'est pourquoi le Conseil synodal a décidé de reporter la présentation du rapport sur une ou plusieurs esquisses de modèle d'Église à décembre 2019. Ce report a permis au groupe de poursuivre son travail et de pouvoir soumettre ses esquisses lors de deux journées qui seront organisées en mars 2019.

# SERVICES CANTONAUX

Par Jacqueline Lavoyer-Bünzli, responsable du Service du Développement communautaire

## **Oser le changement : une nouvelle organisation !**

Comme toutes les Églises dites historiques, l'EREN est appelée à se transformer en profondeur pour rester présente et audible dans la société actuelle. De nouvelles formes de présence et de témoignage s'imposent, notamment dans le travail d'intérêt général accompli par les différentes aumôneries. Innover sans perdre les richesses de tout ce qui est déjà bien établi et s'ajuster au mieux aux multiples réalités paroissiales : tels sont les défis que relever les Services cantonaux.

Considérant que ce contexte général nécessitait une redistribution des missions et responsabilités des trois services concernés (Aumôneries, Formation et Diaconie), le Conseil synodal a œuvré dans ce sens dès le mois de mars 2018. En adoptant, en juin 2018, le rapport sur la réorganisation des Services cantonaux, le Synode a confirmé cette orientation, prise dans un premier temps à titre exploratoire, et l'a inscrite dans la durée.

Avec la mise en place du Service du Développement communautaire, les Services cantonaux ont gagné en souplesse et en proactivité. Cela facilite leur dynamique interne et le travail en réseau, aussi bien à l'interne qu'avec les partenaires externes.



# SERVICE CANTONAL : AUMÔNERIES

## Conseil œcuménique cantonal d'aumônerie hospitalière (COCAH)

Par Francine Glassey Perrenoud, présidente du COCAH

Monique Vust a terminé son mandat de présidente du Conseil œcuménique cantonal d'aumônerie hospitalière (COCAH) après l'avoir assumé de 2008 à 2017. Le COCAH comprend des délégués des trois Églises reconnues, des établissements hospitaliers ainsi que des membres "à disposition du COCAH".

Durant l'année 2018, les Églises ont élu comme membre du Conseil : Alain Soudier (Centre neuchâtelois de psychiatrie - CNP), Joan Pickering (EREN) ainsi que Anne Klausser-Péquignot. La présence d'aumônières, déléguées par les Églises au sein du COCAH est nécessaire pour assurer le lien avec le terrain. Le poste de délégué de l'Église catholique chrétienne n'est pas pourvu.

L'aumônerie hospitalière comporte 4,8 équivalents plein temps (EPT), répartis entre douze aumôniers, sur les sites de l'HNE et du CNP. Deux aumônières ont pris leur retraite en 2018 : Rose Marie Piccini et Laura Zwygart. Elles sont remerciées pour leur travail. Félicitations à Marie Romeuf, Dominique Lude et sœur Véronique Vallat qui ont été nommées.

Le COCAH s'est réuni sept fois durant l'année 2018 pour traiter des questions de l'aumônerie. Le COCAH élargi s'est réuni, lui, deux fois. Cette rencontre entre le COCAH et tous les aumôniers permet un échange d'informations, ainsi qu'un moment de partage et de réflexion. Cette année a abordé le thème de la dénomination de l'aumônier v/s accompagnant spirituel. Les aumôniers étant autonomes et souvent seuls sur le terrain, il est fort utile, selon eux, de les réunir ainsi.

Le COCAH est responsable du bon fonctionnement de l'aumônerie. Son champ d'action est vaste. Le cahier des charges de la présidente en témoigne. Des charges heureusement partagées avec le Conseil. Ce rôle peut être vu comme un chemin de communication dans un système aux interfaces multiples, où il faut avoir aussi un instinct créatif. L'établissement de l'annexe à la Convention avec HNE en 2018 illustre le rôle du COCAH dans la facilitation de négociations entre plusieurs partenaires.

## Hôpital neuchâtelois (HNE) et Hôpital La Providence

Par Sébastien Berney, Carmen Burkhalter, Adrienne Magnin et Martine Robert, aumôniers

Une convention entre les trois Églises reconnues et l'HNE régit les conditions de collaboration pour qu'une aumônerie hospitalière œcuménique soit présente sur l'ensemble des sites. Les aumôniers de l'EREN sont actifs dans les hôpitaux de Neuchâtel (Pourtalès et La Providence), de La Chaux-de-Fonds ainsi qu'à La Chrysalide (La Chaux-de-Fonds). Leur ministère permet à la dimension spirituelle de l'être humain d'être reconnue en milieu hospitalier.

Oser, écouter, accueillir, telle est la matière de ce ministère. Le cœur du travail de l'aumônier est constitué par les visites faites aux patients des différents services dont il est référent. La pratique des ministres est adaptée aux particularités de chaque site. L'approche reste véritablement œcuménique. Chaque titulaire visite tous les patients, indépendamment de leur confession ou de leur religion, en évitant tout prosélytisme.

Le lien avec les différentes équipes soignantes est constant. Ces contacts permettent de développer une prise en charge pluridisciplinaire, d'établir des priorités dans les visites et de garantir un accompagnement de qualité auprès des patients. Le rapport de confiance qui s'établit permet également aux soignants de confier leurs préoccupations. Dans l'ensemble, les relations sont extrêmement constructives.

Il est par ailleurs important de rappeler que les progrès enregistrés dans le domaine médical et chirurgical entraînent un raccourcissement de la durée d'hospitalisation. Cette situation donne au ministère pastoral une couleur particulière. La grande majorité des patients ne reçoit probablement qu'une fois la visite de l'aumônier au cours de leur séjour. L'aumônier n'est que de passage et la notion même d'accompagnement est appelée à se redéfinir. En effet, celle-ci ne rime plus forcément avec celle de durée mais porte davantage sur l'instant de la visite et la qualité de la présence de l'aumônier.

## Centre neuchâtois de psychiatrie (CNP)

Par Carmen Burkhalter, Myriam Greillat et Thomas Isler, aumôniers

Au sein du Centre neuchâtois de psychiatrie (CNP), l'aumônerie est une entité autonome. Elle a pour tâche d'offrir une écoute et un accompagnement spirituel adéquat. En 2018, comme lors des années précédentes, la principale activité des aumôniers a été constituée de rencontres, de visites programmées ou non ainsi que de célébrations et "faire-mémoires".

Le CNP est en pleine mutation avec des missions repensées, des nouveaux projets et des déménagements. Ces changements suscitent certaines inquiétudes parmi le personnel mais également parmi les résidents et pensionnaires. Une nouvelle directrice a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

L'objectif final est de réunir l'ensemble des activités hospitalières sur le site de Préfargier, au plus tard en 2022. Le CNP est en train de mettre sur pied une psychiatrie dite "communautaire", avec le développement d'équipes mobiles plutôt qu'hospitalière. En ce qui concerne le site de Perreux, deux unités de psycho-gériatrie ont déjà été transférées à Préfargier, début décembre. Un déplacement destiné à octroyer davantage de place à des requérants d'asile du Centre d'enregistrement fédéral se trouvant déjà à Perreux.

L'unité du Pernod a également été chamboulée par le départ de plusieurs résidents de longue date. Quelques résidents ont notamment été placés à La Chaux-de-Fonds, dans une maison spécialement aménagée appelée La Renouvelle. Les résidents ont passé d'un système avec une prise en charge complète à une prise en charge partielle leur donnant ainsi une plus grande autonomie.

D'autres personnes souffrant de troubles psychiatriques ont été placés à Vert-Bois, à Fontainemelon, dans le Val-de-Ruz. Un bravo tout particulier va au personnel soignant des diverses unités qui a offert de son temps et de son énergie, permettant un réaménagement et une réintégration dans les meilleures conditions possibles.

Durant ces semaines d'installation, les aumôniers ont été sollicités par de nombreux résidents à de maintes reprises. Plusieurs d'entre eux ont vécu difficilement ces changements, souvent ressentis comme "imposés et mal préparés". Le départ d'un camarade de chambre ou d'un "voisin" est parfois vécu comme un abandon, voire comme un échec du fait que ce n'est pas lui qui a été choisi pour intégrer une autre structure.

Les marques de reconnaissance venues de patients, résidents, pensionnaires et aussi de la part du personnel soignant contribuent grandement à motiver les aumôniers à poursuivre leurs efforts pour soutenir et accompagner des personnes se trouvant en situation de détresse.

Les aumôniers proposent également un temps de recueillement (célébration), d'écoute et de débriefing à tous ceux qui le souhaitent. Cet appui spirituel est fortement apprécié par le personnel car il contribue à bien accompagner et entourer les résidents dans leurs émotions. Deux célébrations mensuelles sont en outre offertes par l'aumônerie. Elles comprennent des temps de partage de l'Évangile, des chants, des prières ainsi qu'un temps liturgique.

Enfin, l'équipe des aumôniers est en train de mettre en place un projet relatif à l'organisation du travail, à savoir: le modèle de l'aumônier référent d'un service ou d'une unité, plutôt que celui de l'aumônier passant par tous les services. Ce fonctionnement fera l'objet d'une évaluation au cours l'année 2019

## Aumônerie des établissements de détention

Par Frédéric Jakob, président du Collège œcuménique de l'aumônerie des établissements de détention

Rénové et inauguré en 2018, l'Établissement d'exécution des peines de Bellevue (EEPB), à Gorgier, détient jusqu'à 65 personnes, masculines exclusivement, condamnées à des peines de longue durée. Le directeur, Urs Hausammann, a pris sa retraite et a été remplacé par Magda De Pasquale.

L'Établissement de détention de la Promenade (EDPR), à La Chaux-de-Fonds, a de la place pour 112 hommes détenus avant leur jugement ou en exécution de peines de moyenne durée. Ces deux établissements dépendent du Service pénitentiaire neuchâtois et de l'Office d'exécution des sanctions et de probation (OESP).

Pour une approche plus individuelle, épaulés par l'OESP, les établissements collaborent, avec le service de médecine et de psychiatrie pénitentiaire, avec des enseignants et le centre de compétence pour la formation dans l'exécution des peines (FEP). Rattaché à l'OSEO de Suisse centrale, celui-ci organise et coordonne, au niveau national, la mise en œuvre d'un programme de formation de base pour les personnes détenues adultes). Les établissements de détention coopèrent aussi avec la Fondation REPR (Relais enfants parents romands) qui intervient dans l'ensemble de la Suisse francophone.

Dans cette perspective, l'aumônerie représente aussi un maillon important. Les deux aumôniers, réformé et catholique romain, sont également répondants vis-à-vis de la direction des prisons, des visites mises en place par l'association Entrevue (un service de visite en prison). Enfin quelques détenus sont encore suivis après leur sortie de prison par un aumônier.

Les paroisses ne connaissent pas bien l'aumônerie en prison. Elles sont dès lors invitées à solliciter les aumôniers à venir présenter leur travail aux catéchumènes, aux groupes de jeunes, etc.

Durant l'année écoulée, le collège œcuménique s'est réuni à deux reprises aux domiciles des deux aumôniers. Il a aussi organisé, avec le frère Marcel Durer, un séminaire d'une demi-journée sur le thème "Vérité – Liberté, la vérité nous libère-t-elle ?".

L'aumônerie des prisons reste un bel exemple de ce que devrait être l'engagement de l'Église en général : bien connaître les structures et le terrain, savoir exister dans un cadre rigide et pas très accueillant et aller à la rencontre de prochains qui n'attendent plus grand-chose de la vie. En plus des visites, Pâques et Noël restent deux moments importants vécus en prison.

Enfin, l'association des Aumôneries de prisons suisses envisage de s'ouvrir à d'autres groupes, tels l'Armée du Salut. Cette démarche permettrait, le cas échéant, à l'association Entrevue de se porter candidate. En guise de conclusion, soyons reconnaissants que l'aumônerie dans les prisons neuchâteloises perdure et soutenons-la avec conviction.

## Par Thomas Isler, aumônier

Les aumôniers désirent que la parole de l'Évangile se concrétise et s'incarne dans les réalités de notre humanité, comme le Dieu de l'amour qui s'est incarné parmi nous grâce à Jésus. Une personne se retrouvant en prison apprécie énormément des temps d'écoute, de partage, de dialogue, de valorisation, de confiance, d'amitié, d'amour, d'une présence bienveillante inconditionnelle et gratuite.

Au cœur de la souffrance se trouve en particulier la notion de liberté, l'un des dons les plus précieux offert par Dieu. Les aumôniers ont à cœur de faire découvrir cette liberté qui est avant tout intérieure. La vraie liberté, c'est celle du cœur, celle que Dieu offre même à ceux qui se trouvent en prison.

L'année écoulée a été marquée par le départ à la retraite du directeur de l'établissement de Bellevue à Gorgier (exécution de peines). Chaque direction a ses habitudes et ses exigences. Un ajustement avec tous les acteurs se fera petit à petit.

## Visites

Notre mission d'aumôniers est de soutenir les détenus à mieux assumer leur expérience carcérale, voire à peut-être en tirer des leçons constructives pour leur avenir. L'essentiel de notre temps et de notre énergie est consacré à accompagner et à partager des "moments privilégiés" de cœur à cœur avec les détenus. Dans ce milieu caractérisé par les énormes contraintes liées aux exigences du système, nous sommes disponibles, dans la mesure de nos possibilités, à apporter notre soutien aux détenus. Et ce dans la confidentialité et la gratuité totale.

## Célébrations

La pluralité religieuse exige de notre part une adaptation continue de notre manière d'aborder les sujets spirituels. Les célébrations que nous proposons ont lieu deux fois par mois. Les célébrations prennent parfois la forme d'un catéchisme du fait que les participants ont peu de connaissances préalables.

Les détenus ont pris l'habitude de participer par des questions ou des réflexions personnelles. Leur état les amène parfois à s'interroger sur eux-mêmes et sur ce qui leur est arrivé... sur la justice humaine/divine ou encore sur l'amour de Dieu. Des thèmes que nous abordons fréquemment dans les moments de discussion.

## Autres activités

Les traditionnels paquets de Noël, contenant un calendrier avec un stylo, deux plaques de chocolat, des cartes de vœux ainsi qu'une carte téléphonique de CHF 10.-- offerte par d'anciens élèves d'une école catholique, ont été distribués à tous les détenus. En 2018, et pour la première fois, plus de la moitié des détenus de La Chaux-de-Fonds ont également pu en profiter.

Quatre dames la chorale Women for God ont animé un après-midi gospel. Ces quatre chanteuses ont également participé à la célébration de Noël dans l'établissement de Bellevue, à Gorgier. Un temps particulièrement réussi et apprécié par tous. Enfin, chaque année, les aumôniers proposent diverses réunions, comme, par exemple, le catéchisme ou un culte, dans le but de sensibiliser les auditeurs à la réalité des prisons.

## Aumônerie dans les institutions sociales

Par Catherine Bosshard, présidente du Collège de l'Aumônerie œcuménique pour les personnes accueillies dans les institutions sociales

En 2018, la séance quadripartite s'est déroulée au mois de mars. Elle réunit les directions des institutions, un délégué de l'Etat, des membres du Collège et les aumôniers. Cette rencontre permet de faire le point sur le travail de l'aumônerie dans les institutions et d'envisager les besoins.

Le Collège, composé de représentants des Églises catholique, protestante, un membre délégué par l'association de parents et une représentante des enseignants spécialisés, s'est réuni trois fois. À part les points réguliers d'information, de mise en place du programme, de l'écoute et du partage du travail des aumôniers, la longue maladie de l'un d'entre eux a engendré des soucis de remplacement.

Dès lors, la présidente du Collège remercie infiniment les aumôniers Patrik Chabloz et Cécile Mermod Malfroy pour leur disponibilité, leur ministère très apprécié par les institutions, leur enthousiasme et leur créativité. Il en va de même pour la responsable du service cantonal de l'EREN, qui n'a pas ménagé ses efforts pour trouver des personnes susceptibles d'officier lors des célébrations de l'automne passé.

## Les aumôneries de rue

### La Chaux-de-Fonds

Par Luc Genin, aumônier

En 2018, l'aumônier a participé à une messe ordinaire de l'Église catholique chrétienne de La Chaux-de-Fonds. Dans sa prédication, il a expliqué en quoi consiste son travail au Seuil : des rencontres avec des toxicomanes qui souhaitent en finir avec cet enfer, avec des personnes se trouvant à l'aide sociale depuis plus ou moins longtemps et pour diverses raisons, avec des requérants d'asile, avec de plus en plus de ressortissants suisses.

Dans ce lieu se créent des amitiés, des solidarités. La présence de l'aumônier favorise, dit-on, le bien vivre ensemble. Mais c'est chacun qui contribue à faire du Seuil un espace thérapeutique où l'on peut trouver une place, retrouver une dignité souvent mise à mal.

Certains se voient proposer un contrat de réinsertion professionnelle de trois mois, renouvelable, comme aide-cuisinier ou dans les nettoyages. Pour d'autres, le Seuil devient une nouvelle famille, un rendez-vous quotidien.

L'aumônier est parfois sollicité pour des démarches administratives qu'il accepte d'entreprendre pour créer du lien. Deux personnes lui ont demandé, par exemple, un entretien pour rédiger leurs directives anticipées. L'aumônier n'apporte pas d'aide financière, mais oriente les personnes vers les lieux et associations d'entraide.

Durant l'année, la Commission d'aumônerie de rue a travaillé autour du logo et du flyer, ainsi que pour mettre sur pied la cérémonie de célébration des Solidarités. Composée de huit membres, la Commission s'est réunie à quatre reprises et a tenu deux séances en groupe restreint.

En septembre, Manuela Hugonnet, agente pastorale et responsable du service de la Solidarité en terre neuchâteloise, a rejoint la Commission. Elle a été appelée par sa hiérarchie à remplacer Don Flavio, l'aumônier

catholique. Paul-André Leibundgut, président de la Commission, a, pour des raisons de santé, donné sa démission pour la fin 2018.

La cérémonie des Solidarités a eu lieu le 20 octobre au temple Saint-Jean et fut l'occasion de réflexions et de rencontres autour du thème "Entraide entre aides". Il a été relevé que pour que la solidarité soit crédible et efficace, il faut resserrer les "mailles du filet". Cela a été symbolisé par la réalisation d'un "filet d'entraide" géant ! Les associations se sont présentées : l'ANAAP, Bel-Horizon, Burkina Faso Femmes, Caritas, Chariot Magique, CSP, La Coquille, Ekir, Groupe Tiers Monde, Médecins du monde, SOS Futures mamans.

À l'issue de la cérémonie, une soupe chaude préparée par l'équipe du restaurant social Ekir a été servie. La collecte a été versée à Burkina Faso Femmes, qui accompagne les femmes de ce pays dans le canton. Cette célébration a été l'occasion d'une belle collaboration, notamment avec Manuela Hugonnet, nouvelle aumônière, Vy Tirman, diacre, et Nathalie Leuba, permanente laïque réformée.

Enfin, l'aumônier est présent plus régulièrement à Ekir, autre restaurant social de la ville, et à la gare de La Chaux-de-Fonds. À cet effet, il cherche un lieu pour proposer des entretiens et des activités avec les personnes qu'il accompagne.

## Association Dorcas, Neuchâtel

Par Jean-Claude Zumwald, président de l'Association DORCAS

Soutenue par les trois Églises reconnues du canton de Neuchâtel, l'association Dorcas a passé une excellente année 2017, en application de ce que prescrivent ses statuts.<sup>1</sup> L'aumônier Sébastien Berney, l'animateur Yves Conne et le comité, par son président, soulignent chacun la pertinence du déroulement du millésime.

Relevons la fréquentation régulière du local par nos bénéficiaires – "gens de la rue" – et la sollicitation constante des prestations offertes : collations-repas, convivialité, appuis matériels, administratifs et financiers; conseils divers, visites et accompagnements spirituels.

Soulignons encore, et à nouveau, l'excellente collaboration avec les autorités de la Ville de Neuchâtel. Celle-ci s'est traduite par un événement exceptionnel : la pose d'une plaque commémorative rappelant la mémoire et l'engagement de frère Léo, inspirateur de l'aumônerie. La plaque résulte d'une demande que nous avons formulée à la Ville de Neuchâtel.

Une équipe de bénévoles motivés est engagée à l'aumônerie, sous la direction de l'aumônier. Un comité interconfessionnel supervise et soutient la structure. L'entente entre les diverses parties est excellente.

Indépendamment du salaire de l'aumônier, pris en charge par les Églises précitées, les dépenses se sont élevées à CHF 42'979.95; dons et recettes diverses ont atteint CHF 47'826.85. L'excédent des recettes s'est donc monté à CHF 4'846.90, attribué à nos réserves.

Le budget 2019 prévoit un excédent de dépenses de CHF 12'000.--, qui sera prélevé sur les réserves, lesquelles suffisent à cet effet.

Le comité est confiant pour l'avenir de l'aumônerie. Il se réjouit des nombreux dons de ses multiples sympathisants, qu'il s'agisse de paroisses, Églises, collectivités, associations et privés.

Le comité a toujours la préoccupation d'assurer la pérennité du poste d'animateur, indispensable à la bonne marche de l'aumônerie. Il a la grande chance, actuellement, de bénéficier de l'engagement d'Yves Conne pour ce mandat.

L'animateur bénéficie d'une (petite) gratification et de la prise en charge de ses frais. Le comité est conscient, cependant, que cette solution est amenée à évoluer et, qu'à terme, le poste devra être salarié.

## Rapport de Sébastien Berney, aumônier

Ce ministère a pour objectif de s'approcher des exclus de notre société et de leur témoigner en paroles et en actes l'amour de Dieu pour chaque être humain. Les responsabilités de l'aumônier, qui officie à 50%, sont les suivantes :

---

<sup>1</sup> \*Le rapport annuel de 2018 sera disponible après l'Assemblée générale de l'association en mai 2019.

- Veiller au bon fonctionnement du lieu d'accueil appelé La Lanterne. Situé en ville de Neuchâtel, celui-ci est ouvert le lundi matin, le mercredi après-midi et le vendredi soir
- Offrir un accueil, une écoute et un accompagnement pour toute personne qui fréquente La Lanterne
- Offrir une possibilité de vivre une certaine spiritualité dans la chapelle de La Lanterne
- Gérer et accompagner les bénévoles qui participent aux permanences de La Lanterne
- Collaborer avec l'animateur de l'association Dorcas
- Assurer une présence dans les lieux sociaux de la ville de Neuchâtel
- Collaborer avec les autres intervenants sociaux de la ville.

Dans les faits, l'activité à La Lanterne représente : environ 150 ouvertures sur l'année; la distribution d'environ 1'500 soupes, birchers, petits-déjeuners et boissons répartis sur une soixantaine de personnes différentes; la distribution d'une quarantaine des paquets d'urgence (alimentaire); la distribution de bons alimentaires mais également, dans certaines circonstances, l'achat d'habits.

L'année 2018, comme la précédente, a été placée sous le signe de la continuité. La Lanterne est solidement ancrée dans la zone piétonne de Neuchâtel. Ce lieu constitue un îlot de paix pour beaucoup de bénéficiaires. Ceux-ci sont principalement des marginalisés de tout ordre, à qui notre société ne fait pas de cadeau. Dans ce contexte, un petit-déjeuner, une boisson chaude, un bircher, une soupe, mais également une écoute ou une parole chaleureuse sont les bienvenus.

En 2018, La Lanterne a fêté ses 15 ans d'existence. Cet anniversaire a engendré des "portes ouvertes" sur deux semaines, même si les portes de La Lanterne sont toujours ouvertes... De nombreux donateurs ou simples curieux ont pu ainsi oser venir, faire le pas et découvrir ce lieu dans sa réalité.

## Aumônerie de Pontareuse

Par Sébastien Berney, aumônier

À la demande de l'institution de Pontareuse, un aumônier est à disposition des résidents. Cette présence s'inscrit dans un but d'écoute et d'accompagnement. Dans les faits, ce travail requiert une présence mensuelle à Pontareuse d'environ trois à quatre heures en soirée; une disponibilité pour des entretiens à tout moment; la participation à la fête de Noël.

Même si Pontareuse n'est pas une prison, il s'agit d'une institution "fermée". Les résidents y sont volontaires ou astreints par une décision de justice. Dans ce contexte, un regard extérieur, une partie d'échecs, une visite à Grandchamp ou une parole réconfortante sont toujours les bienvenus pour les résidents de l'institution qui vivent un processus thérapeutique long et compliqué.

Au vu de la réorganisation des différents sites du canton qui prennent en charge les personnes souffrant de problèmes d'addiction, le mandat d'aumônerie s'est achevé à fin décembre 2018.

## Foyer Handicap

Par Martine Robert, aumônière et Rico Gabathuler, aumônier

La présence d'un aumônier est assurée sur les deux sites de Foyer Handicap (FH), soit à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Les titulaires vivent des instants d'échange avec les personnes dans les lieux communs de l'institution, en particulier à la salle à manger et sur la terrasse extérieure lorsque la saison le permet.

Une fois la confiance et les liens établis, les aumôniers rencontrent également les résidents lors d'entretiens individuels dans leur studio. L'approche est ouverte, tournée vers le dialogue et l'écoute, dans le non-jugement et le respect de chacun. Les aumôniers évitent tout prosélytisme et sont à disposition de chacun. Si nécessaire, ils transmettent les besoins de leurs interlocuteurs.

Les entretiens constituent des moments de partage de vie, où sont confiés situations et aspects du quotidien. Apparaissent bien sûr les questions lancinantes concernant le mystère du mal, la souffrance. Il y a aussi les blessures de l'enfance et celles provenant de l'Église : la présence, l'absence d'un Dieu auquel on ne sait plus comment croire. Le deuil, la solitude, les dépendances et l'angoisse surgissent également. Il en va de même pour la peur et la non-envie, le refus de vivre, lorsque certains paliers de la maladie sont, ou seront, atteints.

En cours d'année, les aumôniers participent par ailleurs à certains événements particuliers de la vie de Foyer Handicap. Ils accueillent aussi les résidents qui souhaitent participer à la célébration du dimanche.

## Aumônerie des étudiants et de l'Université

Par Jérôme Ummel, aumônier des étudiants et de l'Université

Au cours de l'année 2018, l'aumônier a continué de créer et d'entretenir des contacts très positifs avec les étudiants rencontrés ainsi qu'avec le personnel de l'Université. Les principaux axes de son ministère et de ses activités ont été les suivants :

Assurer une présence au sein de l'Université et dans les lycées – essentiellement dans les cafétérias, les bibliothèques et la salle de fitness – dans le but de faire découvrir aux étudiants, mais aussi au personnel de ces institutions, l'existence de l'aumônerie et des services qu'elle propose.

Se rendre visible et disponible, faire connaissance, créer des liens, écouter les personnes qui ont besoin de partager et de développer des contacts.

Le constat est réjouissant. Les contacts sont bons et les étudiants (lycéens et universitaires) sont conscients de l'existence d'une aumônerie dans leurs établissements respectifs. Durant l'année 2018, des liens ont continué d'être établis avec les étudiants de l'Institut de langue et civilisation française.

Le titulaire a eu l'occasion de suivre plusieurs jeunes étudiants d'origine étrangère, spécialement dans leurs démarches administratives. Ceci a permis d'aborder également des sujets en lien avec la spiritualité. L'aumônier continue d'être en contact avec ces étudiants et à leur disposition pour les aider à s'intégrer dans la ville de Neuchâtel.

### Accueil des étudiants dans l'appartement de l'aumônerie

L'appartement est toujours bien accueillant. Il dispose d'une petite bibliothèque avec quelques places de travail pour les étudiants, d'un salon et d'une pièce équipée d'un piano. Avec l'accord de son collègue catholique, l'aumônier met à disposition cet espace pour les rencontres du Groupe biblique universitaire (GBU), le jeudi soir. Le titulaire a ainsi animé des soirées avec une vingtaine d'étudiants dans le cadre des GBU.

Cet appartement est un lieu d'accueil, d'échanges, de rencontres, d'écoute, de paix et de discussions. Depuis cette année, une dizaine d'étudiants viennent régulièrement y travailler, notamment en période d'examen. L'aumônier est en général présent, ce qui permet l'instauration de beaux moments d'échange. L'espace est également utilisé par une dizaine d'étudiants qui se retrouvent chaque semaine pour prier. En outre, les jeudis, l'aumônier partage un repas avec les étudiants.

Les entretiens personnels restent une activité importante. L'aumônier se tient à la disposition de celles et ceux qui désirent partager et discuter avec lui. Il a reçu, durant l'année 2018, une quarantaine de demandes. Il a essayé d'y répondre et de prêter une oreille attentive, à moyen ou à long terme, aux étudiants qui en manifestaient le besoin.

L'aumônier continue aussi d'être présent, de manière active et engagée, dans le groupe de contact de l'Université. Ce groupe développe un programme lié à la gestion des conflits. La pratique de son ministère amène aussi le titulaire à participer au programme "Bémol sans alcool" mené par le groupe santé du lycée Denis-de-Rougemont.

Toujours dans le cadre des lycées, l'aumônier anime par ailleurs un atelier lors des journées santé. En 2018, la thématique abordée a été la dépression. Environ 80 élèves y ont participé. Ces animations seront reconduites en 2019. L'aumônier est en contact avec les secrétariats des lycées afin de promouvoir également cette activité en dehors des journées santé et plus régulièrement dans le courant de l'année.

## La Margelle

Par Jean-Marc Leresche, aumônier responsable

L'année 2018 a été, pour le responsable de La Margelle, la première année de douze mois, puisqu'il y a entamé son activité le 1<sup>er</sup> mars 2017. Globalement, 2018 a ressemblé aux exercices précédents. Ce préambule achevé, il est opportun d'évoquer le fonctionnement de La Margelle.

Situé en ville de Neuchâtel, ce lieu d'accueil et d'accompagnement s'appuie sur les compétences de quatre accompagnants. En 2018, le nombre d'entretiens a connu une très légère baisse par rapport à l'année précédente. Il se situe, cependant, toujours à plus de trois cents : 318 (-7) pour être précis. Le nombre de bénéficiaires se monte, lui, à 36 (-10).

Malgré ce constat, la satisfaction prédomine. Le besoin d'écoute et d'accompagnement est toujours présent. De plus, les bénéficiaires restent fidèles à La Margelle. Les personnes accompagnées – 10 hommes et 26 femmes – proviennent majoritairement du canton de Neuchâtel et sont âgées de 30 à plus de 60 ans. Leurs demandes ont souvent un enjeu spirituel, social et professionnel.

Ces statistiques interpellent aussi, car La Margelle peine à accueillir de nouveaux visages. L'équipe en place, selon ses moyens et son "réseau de connaissances", a pourtant rappelé l'existence de ce lieu d'écoute, ouvert à toute personne. Des démarches ont ainsi été initiées lors des cultes, à différentes occasions et auprès de divers partenaires et autres professionnels.

À propos d'écoute, celle-ci n'a pas toujours été facile ou possible, en raison de travaux bruyants dans un commerce situé au-dessous du bureau. Au cours du printemps, certains entretiens ont dû être interrompus, délocalisés voire même annulés. De plus, les nuisances sonores émanant du restaurant voisin peuvent aussi avoir un effet perturbateur sur les échanges. Bref, bien que nous tentions de nous extraire un peu du monde lors des tête-à-tête, le quotidien sait se rappeler à nous!

Durant l'année 2018, l'équipe de La Margelle s'est retrouvée à quatre reprises pour la supervision conduite par Catherine Jobin. Ces moments privilégiés permettent de réfléchir ensemble à une situation amenée par l'un des membres et d'envisager des pistes pour répondre au mieux aux demandes des bénéficiaires.

Les "Repas-Prières", à raison d'une fois tous les deux mois, sont d'autres occasions de partager un temps de méditation et de prières. Suivis d'un pique-nique, ils donnent lieu à des discussions inspirées de nos expériences, de notre vécu, le tout dans une atmosphère détendue.

Au début du mois de juin, le comité et l'équipe se sont retrouvés lors d'une matinée conviviale pour réfléchir à la manière de communiquer à l'heure actuelle. Si la mission fondamentale de La Margelle consiste toujours à accueillir et à écouter toute personne en souffrance ou en questionnement, il s'agit certainement aujourd'hui de le dire avec d'autres mots et d'autres moyens. La refonte du "flyer", élaboré par le service InfoCom de l'EREN, a apporté une première concrétisation à cette réflexion.

La cogitation se poursuit, désormais, autour de l'intégration des nouveaux moyens de communication. En effet, si un téléphone fixe et un répondeur ont été pertinents à une certaine époque, il existe dorénavant internet, les réseaux sociaux, le portable, la messagerie électronique.

Nous cherchons donc à diversifier les possibilités de pouvoir contacter La Margelle afin d'accompagner les gens qui s'adressent à elle. Pour certains, le SMS ou l'e-mail peuvent être une option, à l'image de l'offre de La Main tendue. Mais aucun de ces moyens n'exclura la rencontre de personne à personne.

Toujours en 2018, La Margelle a connu des événements particuliers. Il n'est dès lors pas inutile de mentionner les trois cultes en paroisse célébrés durant l'automne : à Peseux en septembre, à Bevaix et à Rochefort en octobre. À cette occasion, les bulletins paroissiaux de La Côte ("Tandem") et de la BARC nous ont ouvert leurs colonnes. Le mensuel "Réformés" a aussi consacré une pleine page à La Margelle dans son numéro d'octobre 2018.

En guise de conclusion, il est important de relever les très bonnes relations que La Margelle entretient avec l'aumônerie de rue voisine Dorcas. Nos fonctionnements sont différents, mais nous sommes là pour ceux qui attendent, espèrent, demandent une présence et une écoute, que ce soit dans le bureau de La Margelle ou dans le local de La Lanterne. Ainsi, nous perpétons, à notre échelle, l'esprit du fondateur de ces deux lieux: le pasteur Denis Perret.

## Communauté des sourds et malentendants

Par Lise Léchet, présidente de la Communauté Berne-Jura-Neuchâtel

En 2018, à l'instar des années précédentes, l'aumônier titulaire – Michaël Porret – a célébré un culte par mois, en alternance à Tavannes et à Neuchâtel. Il en a été de même pour les formations bibliques. Les fidèles sont plus nombreux depuis l'arrivée en septembre 2017 de Michaël Porret, lequel travaille à 30%.

Sa technique de présentation avec images, films, textes et langue des signes permet à chacun de suivre sa prédication. Parfois, des personnes sourdes venant des cantons de Vaud et/ou de Genève font le déplacement pour assister au culte de Michaël Porret. Les échanges en formations bibliques sont riches.

Au chapitre nouveauté, l'aumônier a proposé un "café deuil". Celui-ci a été bien fréquenté. La confiance et l'amitié ont marqué ce moment sympathique et émouvant !

A Pentecôte, toutes les Communautés suisses se sont retrouvées à Zurich; cette rencontre bisannuelle est un grand moment de joie pour les participants qui, très souvent, ont été ensemble dans des écoles spécialisées. Plus de 250 personnes étaient ainsi présentes sur les bords de la Limmat.

## Espace de paroles pour personnes endeuillées

Par Christophe Allemann, pasteur

L'Espace de parole pour personnes endeuillées (EPPE) est ouvert à toute personne touchée par le deuil. Les rencontres se déroulent à Neuchâtel, dans la salle de paroisse de la Maladière, chaque premier mardi du mois à 18h30, sauf exception. Elles sont toujours animées par deux ministres de l'EREN, en principe Martine Robert, diacre, et Christophe Allemann, pasteur, qui garantissent la confidentialité des échanges. D'autres ministres de l'EREN sont parfois amenés à les remplacer.

Les participants viennent sans inscription et autant de fois qu'ils le souhaitent ou en ressentent le besoin. Les personnes arrivent avec les questions et les difficultés qu'elles souhaitent partager. L'animation consiste à les accueillir en leur permettant, pour commencer, de s'exprimer sur leur(s) deuil(s). En effet, un deuil récent peut en cacher d'autres plus anciens.

D'abord écoutés, les participants sont ensuite invités à faire circuler la parole entre eux, ceci afin de favoriser l'appropriation personnelle. Ensuite, seulement, quelques pistes de réflexions peuvent être proposées aux différentes personnes par les animateurs. Cette formule, très ouverte, vise à permettre aux participants de prendre du recul, d'exposer leurs besoins et d'initier un chemin d'accompagnement.

Durant l'année 2018, l'Espace de parole pour personnes endeuillées a vu le passage de 15 personnes, huit femmes et sept hommes. Une grande majorité des participants vient du Littoral neuchâtelois, notamment de l'Entre-deux-Lacs. Il arrive, de manière plus exceptionnelle, que des personnes viennent même de l'extérieur du canton.

En 2018, ce sont majoritairement des participants de confession protestante qui sont venus à l'Espace de parole pour personnes endeuillées. C'est par le biais des relais paroissiaux, lettres ou contacts avec des ministres que la plupart d'entre eux ont été sensibilisés ou informés et ont décidé de venir à l'EPPE.

Pour 2019, sur proposition des animateurs de l'EPPE, relayée par la responsable des services cantonaux, décision a été prise d'instaurer un moratoire. L'objectif de ce dernier consiste à mieux identifier les besoins dans le domaine de l'accompagnement des personnes endeuillées et de pouvoir y répondre de manière appropriée.

## Unité neuchâteloise d'intervention psychosociale (Unip)

Par David Allisson, pasteur et membre de l'Unip

En plus de son cahier des charges paroissial, David Allisson est engagé comme volontaire de la protection civile en tant que "Care Giver" de l'Unité neuchâteloise d'intervention psychosociale (Unip).

En 2018, il a assuré 40 jours de piquets de 24 heures et il est intervenu à une reprise. L'Unip a été mobilisée dans une trentaine de situations. La prise des piquets nécessaires à l'engagement de David Allisson dans l'Unip a été facilitée par le service des remplacements de l'EREN qui a pris en charge onze jours d'activité ministérielle pour des permanences de services funèbres.

L'Unip dépend du Service de la sécurité civile et militaire du canton de Neuchâtel. Sa coordination est assurée par les cadres du Centre neuchâtelois de psychiatrie. La mission première de l'Unip est la prise en charge des victimes et des témoins d'expériences traumatisantes telles que les suicides, accidents mortels et les catastrophes de tous types, afin de contribuer à diminuer la souffrance de ces personnes ainsi que les coûts engendrés par ce type d'atteinte à la santé.

L'Unip est composée d'une équipe de "Care Givers" formés spécifiquement à l'intervention psychosociale d'urgence – premiers secours émotionnels. Elle est activée par les services d'urgences professionnels – police, pompiers et médecins urgentistes – via la centrale neuchâteloise d'urgence. Les intervenants de l'Unip se déplacent dans les meilleurs délais auprès des victimes et des témoins d'un incident critique afin de:

- accompagner les victimes immédiatement après l'évènement en offrant un soutien et une sécurité jusqu'à l'arrivée des membres de la famille ou des proches
- informer, écouter et soutenir pour permettre à la personne prise en charge de refaire surface
- orienter et conseiller les victimes sur les aides existantes dans le canton de Neuchâtel en fonction de la situation.

Les intervenants de l'Unip sont tous des volontaires incorporés à la Protection civile. En outre, l'Unip est rattachée à l'Organisation de catastrophe et de crise du canton de Neuchâtel (Orccan). Elle est également reconnue par le Réseau national d'aide psychologique d'urgence (Rnapu).

# SERVICE CANTONAL : FORMATION

## Formation catéchétique

Par Jérôme Ummel, aumônier-responsable cantonal de la catéchèse

L'activité principale du formateur cantonal de jeunesse consiste à organiser, coordonner et dispenser la formation des moniteurs JEF/JAC. Cela comprend notamment l'organisation pratique des journées et week-ends de formation, l'adaptation annuelle des modules de formation ainsi que l'animation et la présidence de la plateforme KT, lieu privilégié de rencontres et de partage entre les collègues en paroisse et le formateur cantonal.

À propos de l'année 2018, l'évaluation des travaux de diplômés est une tâche que le formateur a souhaité mettre particulièrement en évidence. Les jeunes futurs diplômés ont été appelés à créer une animation catéchétique. Ils l'ont ensuite proposée en paroisse et, dans un dernier temps, en ont établi un compte rendu écrit. Une démarche qui doit leur permettre de prendre du recul et d'avoir un regard critique sur le travail entrepris. Le formateur cantonal a été très enthousiasmé par la qualité des travaux rendus et par la motivation ainsi que le sérieux des jeunes diplômés.

À la fin 2018, le titulaire, avec l'aide d'une collègue en paroisse, a mis en place un projet de voyage à Taizé pour l'été 2019. En effet, la formation JEF/JAC permet la rencontre ponctuelle des jeunes du canton et ces derniers ont souvent émis le souhait de pouvoir vivre un événement particulier et "hors formation". Une équipe participera donc à une semaine en communauté à Taizé entre le 7 et le 14 juillet 2019.

Il est également nécessaire d'aborder la participation du titulaire aux séances de la Plateforme de spécialistes en catéchèse (PSKT), plateforme de partage et d'échanges au niveau romand dont le but est de développer des synergies dans le domaine de la catéchèse. C'est dans ce cadre, notamment, qu'est née l'idée de l'aventure "ReformAction", à Genève en 2017. Un nouveau projet est en cours d'élaboration pour 2020.

Le titulaire a eu cette année la responsabilité d'organiser et d'animer les journées et week-ends de formation JEF/JAC, à La Chaux-du-Milieu. Une expérience qui a été simplement, et une fois de plus, magnifique. Ces jeunes moniteurs font preuve d'un savoir-faire ainsi que d'un savoir-être impressionnant et réjouissant, tant au niveau des attentes liées à leur engagement paroissial qu'au niveau individuel et personnel.

Rappelons que ces jeunes s'engagent dans cette formation très librement. Leur investissement mérite donc d'être mis en valeur.

Le responsable de la formation est membre du comité du Centre œcuménique de documentation (COD) ainsi que du groupe de préparation de la retraite à Sancey. Le titulaire est également membre de la Commission de consécration. Il est délégué au groupe de dialogue interreligieux et participe aux Assemblées Iras Cotis.

De manière générale, le formateur cantonal de jeunesse est toujours enthousiasmé par la qualité des relations humaines et par la préparation, la coordination et la mise en œuvre d'activités porteuses de sens.

La formation des JEF et JAC fait partie des activités qui fonctionnent bien. Une cinquantaine de jeunes entament chaque année ce cursus. Il est dès lors encourageant d'y rencontrer des jeunes ouverts, motivés et engagés.

Ces week-ends et journées de formation restent une source de joie et de motivation particulière. À souligner, pour terminer, l'agréable et riche collaboration qui existe avec les collègues en paroisse. Ceux-ci effectuent un travail remarquable et essentiel avec, et pour, les jeunes engagés dans cette formation JEF/JAC.

## Explorations théologiques

Par Carmen Burkhalter, pasteure

"Dieu vit que cela était bon – Pour que la théologie donne du goût à la vie". Ce thème a rythmé les six rencontres de formation du premier semestre de l'année 2018. Si le terme de théologie peut susciter une certaine méfiance, les Explorations théologiques ont misé sur le plaisir de la réflexion, certes exigeant, qui naît à la croisée d'une tradition au riche passé et d'un éventail de questions qui se posent aujourd'hui.

Des conférenciers extérieurs ont collaboré avec les formateurs sur des thèmes spécifiques; mentionnons par exemple la venue de Félix Moser, pasteur et professeur de théologie pratique, dont le propos a mis en perspective les notions de geste et de parole, à partir d'une étude sur le sacrement de la Cène. De même, Pierre de Salis, docteur en théologie et responsable de la formation diaconale en Suisse romande, a sensibilisé les participants à la question du canon et des critères légitimant l'inclusion ou non d'un texte dans le corpus biblique.

À noter que TéléÉglise, chaîne de télévision bilingue située à Bienne, a enregistré une émission relative aux Explorations théologiques. Diffusée en septembre 2018, cette émission a donné la parole à l'une des formatrices et à deux participants.

En ce qui concerne les participants, le diplôme des Explorations théologiques a été délivré à Eric Bianchi, qui a commencé sa formation diaconale en juin 2018. À l'instar des années précédentes, la titulaire relève la remarquable collaboration existant avec Alain Wimmer, pasteur et responsable de la formation pour l'Église réformée des cantons de Berne-Jura-Soleure.

Enfin, outre ces sessions de formation, la titulaire a participé à trois ateliers bibliques organisés à Sornetan (BE) par le professeur François Vouga. Des contributions personnelles sur les thèmes de "L'imagination" et du "Seuil" ont concrétisé sa présence active à ces ateliers.

## Terre Nouvelle

Par Adrien Bridel, conseiller synodal

### Retour de la consultation DM Echange et Mission

L'événement majeur de l'année 2018 a été le retour de la consultation effectuée par le DM Echange et Mission auprès des Églises romande lors du Synode missionnaire du 17 novembre<sup>2</sup>. Au travers d'un rapport intitulé "*Orientations stratégiques 2020*" le DM a proposé deux scénarios aux députés. Le premier propose de poursuivre dans une optique "traditionnelle" du Nord vers le Sud. Le second accorde une priorité à la réciprocité Sud-Nord-Sud, dans le prolongement du choix stratégique pris à Bâle en 2016 avec la mise en place du programme Nord. Cette nouvelle orientation impliquant un recentrement sur trois secteurs, la formation théologique, l'éducation et le développement rural et l'abandon des domaines de la santé et de l'action sociale (ce dernier étant réorienté vers la formation). C'est ce second scénario qui a été accepté par le Synode missionnaire.

La délégation neuchâteloise a proposé qu'une planification financière détaillée soit présentée en 2019. Cette proposition a été acceptée par l'Assemblée générale

### Campagne de Carême

Intitulée "*Prenons part au changement, créons ensemble le monde de demain !*" la campagne de carême s'est placée sous le signe de la transition. Face au constat faisant état d'une humanité qui, par son activité, se heurte de plus en plus aux limites de la biosphère qui l'abrite, une transition apparaît en effet plus que nécessaire. La campagne visait ainsi à initier une dynamique de la transition au travers des diverses activités proposées : atelier de sensibilisation à la transition et conversations carbone.

---

<sup>2</sup> Pour rappel, à la fin du premier semestre 2017, le Conseil synodal, travaillant de concert avec les membres de la plateforme cantonale Terre nouvelle et ses délégués au Synode missionnaire, avait rédigé une réponse détaillée à cette consultation.

## Campagne d'automne DM-EPER

Intitulée "Sillons d'espoir" la campagne d'automne s'est focalisée sur deux théâtres d'opérations. Tout d'abord le DM au Mozambique avec un projet inscrit dans la deuxième phase d'un programme baptisé "*Lumuku*" ("*autonomie*" en tsonga) visant l'autonomie des Communautés locales par leurs propres moyens. Ce projet se concentre ainsi sur la formation à la gestion de projet ainsi que sur le soutien et sur l'accompagnement des paroisses mozambicaines dans la mise en place de leurs propres projets. Le premier fruit consiste en la multiplication d'élevages de poulets autogérés au sein des Communautés concernées.

Puis l'EPER en Colombie, dans le département de Magdalena, dans le soutien d'une association de femmes revendique le droit à l'alimentation dans une région encore profondément marquée par les affrontements entre forces gouvernementales, FARC et paramilitaires. Ainsi, ce sont des formations destinées aux femmes sur le lien entre santé et alimentation et sur leurs droits qui ont été dispensées, des soupes populaires qui ont été développées là aussi dans l'idée de parvenir rapidement à l'autonomie des bénéficiaires, une distribution de repas sains et équilibrés à des personnes âgées qui ont été assurés ainsi que des formations sur la manière documenter les violations des droits humains qui ont prodiguées par des avocates.

## Action Jeûne solidaire (AJS)

Par Adrien Bridel, conseiller synodal et délégué

L'Action Jeûne solidaire (AJS) est l'organisme qui a succédé à l'action Notre Jeûne fédéral, fondée en 1957 par le pasteur neuchâtelois Jean-Samuel Javet. L'Action Jeûne solidaire est une association composée des trois Églises reconnues du canton de Neuchâtel : l'Église réformée, l'Église catholique romaine et l'Église catholique chrétienne. AJS est également membre fondateur de Latitude 21, Fédération neuchâteloise de coopération au développement. C'est donc cette faîtière cantonale qui est évoquée dans la seconde partie du présent rapport.

En 2018, pour fêter ses 10 ans, AJS a choisi d'organiser une exposition sur les droits humains dans la yourte installée au Jardin botanique de Neuchâtel, du 15 au 21 septembre. Un moment convivial autour des traditionnels gâteaux aux pruneaux s'y est également déroulé le lundi du Jeûne fédéral.

Cette exposition a présenté un large panel des luttes pour les droits humains en Suisse, allant du respect de l'intégrité du corps au placement extrafamilial abusif d'enfants, en passant par la liberté de la presse ou encore les droits des personnes handicapées.

Des initiatives purement individuelles au recours aux plus hautes instances, les nombreux exemples développés ont démontré que le respect des droits humains est avant tout une question d'engagement et de ténacité. L'Association Jeûne solidaire se reconnaît pleinement dans l'usage constant de ces deux vertus, dans ce qui est au cœur de son action depuis maintenant dix ans : le respect de la dignité humaine.

En ce qui concerne leur action proprement dite, les trois Églises ont choisi de poursuivre, en 2018, sur la thématique des droits humains qui avait déjà été retenue pour 2017.

Dans ce cadre, l'EREN a choisi un projet de Pain pour le prochain (PPP) soutenant ainsi au Népal l'association Label STEP (Fair Trade Carpets). Fondée en 1995, celle-ci lutte pour un salaire équitable et de bonnes conditions de travail des noueurs de tapis ainsi que pour l'interdiction du travail des enfants.

L'Église catholique romaine a soutenu l'association Mail-Mali, fondée à Neuchâtel en 1996, active dans le domaine de l'alphabétisation et dans la construction d'infrastructures scolaires en pays dogon. L'Église catholique chrétienne a, quant à elle, opté pour l'association Aide aux enfants du Pérou. Basée dans le canton de Berne, elle soutient l'école Octavia Sanchez Lopez dans la commune de Chosica (province de Lima) au Pérou.

## Latitude 21

Par Adrien Bridel, conseiller synodal et délégué

En 2018, Latitude 21 a soutenu 16 projets, essentiellement en Afrique. Parmi ceux-ci, deux projets d'AJS ont été bénéficiaires. Soit : la construction du Cercle scolaire Shaloom en République démocratique du Congo, en partenariat avec le Soutien aux initiatives de bases pour l'autopromotion paysanne (SIBAP), et l'épargne collective pour lutter contre la faim et l'endettement à Madagascar, en partenariat avec l'ONG Tsinjo Aina Toamasina.

## Centre œcuménique de documentation (COD)

Par Pierre-Yves Dick, président du comité

Présent à Peseux et à La Chaux-de-Fonds, le Centre œcuménique de documentation (COD) a vécu une année 2018 stable. Les statistiques sont réjouissantes. En 2018, le COD a prêté quelque 7'650 documents. De nombreuses acquisitions permettent à notre centre d'offrir un choix toujours très moderne, tant dans le domaine de la catéchèse que celui des ouvrages plus pointus en terme de théologie ou de philosophie. De plus, les visiteurs du COD, professionnels de nos Églises ou privés, trouvent toujours un grand nombre de revues, de CD et de DVD.

Les documentalistes continuent de prendre le temps nécessaire pour aider les visiteurs dans leurs recherches. Par moment, elles les effectuent pour eux. Le site internet [www.cod-ne.ch](http://www.cod-ne.ch) est toujours géré par Florence Droz, qui assure le contact avec notre informaticien, Monsieur Barbezat.

Le comité n'a pas enregistré de changement depuis l'année passée. Il y a toujours deux places vacantes pour la Fédération catholique romaine neuchâteloise (FCRN). Le bureau se compose de Madame von Bergen et du président. Comme les trois années précédentes, nous avons demandé à Madame Heuby de continuer de participer aux séances du bureau en tant que "consultante". Son expérience s'avère précieuse.

Le personnel du COD se compose de deux documentalistes : Florence Droz (40%) et Christine Phébade-Yana Bekima (40%). Madame Heuby, en tant qu'indépendante, s'occupe des comptes du COD. Elle fait bénéficier le COD d'un tarif préférentiel. Cette solution donne entière satisfaction. Rappelons également que le COD ne pourrait remplir sa mission sans l'aide précieuse des bénévoles.

En 2018, l'ordinateur et le téléphone fixe du centre de Peseux ont été remplacés par des équipements neufs et opérationnels. L'ordinateur du centre de La Chaux-de-Fonds devrait être changé dans le courant de l'année 2019. À souligner que, dans les deux centres, différents travaux de réparation et/ou d'entretien ont été effectués par des proches de manière bénévoles. Merci à eux.

Les documentalistes ont suivi plusieurs formations (par exemple Godly Play). Ceci permet au COD d'être à la pointe des offres en matière de catéchèse. La paroisse de La Chaux-de-Fonds commencera les travaux du nouveau centre paroissial début 2019. Le bureau d'architectes a tenu compte des travaux nécessaires pour l'implantation du COD dans ces locaux.

# SERVICE CANTONAL : DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (SDC)

## aumôneries EMS, asile et promotion du bénévolat

Par Jacqueline Lavoyer-Bünzli, responsable du Service du Développement communautaire

### Asile : élargir son horizon

Dans le domaine de l'asile, l'année 2018 a été marquée par :

Le redéploiement de l'aumônerie au Centre fédéral d'accueil (CFA) de Perreux, après une vacance prolongée. Soigneusement refondée par le pasteur Pierre-Olivier Heller, lequel a assuré un intérim de début avril à fin août, cette aumônerie a été durablement repourvue dès le mois de septembre. Sous la conduite conjointe de leurs responsables cantonaux respectifs et avec l'appui bienveillant de Pierre-Olivier Heller, deux ministres réformés et une agente pastorale catholique romaine forment l'équipe qui offre présence régulière, écoute et accompagnement spirituel aux requérants d'asile. Le partenariat avec divers autres organismes gravitant autour du CFA et la collaboration avec la paroisse voisine du Joran – qui a mis sur pied, à l'extérieur du centre, un accueil-café pour ces mêmes personnes – ont été renforcés.

### La diversification des activités chapeautées par Req'EREN

Initialement, cette aumônerie était destinée aux requérants d'asile hébergés dans les centres cantonaux, voire les abris PC ouverts en urgence. Or, le nombre de ces structures s'est considérablement réduit depuis la création de Req'EREN, puisque qu'il n'en subsiste actuellement qu'un seul : celui de Tête-de-Ran. Or, les besoins de présence et d'accompagnement, eux, n'ont pas diminué; ils se sont seulement déplacés. Ainsi, certaines des relations nouées avec des requérants par les aumôniers qui ont successivement occupé ce poste et par les bénévoles ont perduré, jusqu'à former le terreau sur lequel est venu s'enraciner un projet-pilote de parrainages qui prendra effet en 2019. Parallèlement, plusieurs groupes locaux et activités "dérivées" de Req'EREN ont vu le jour. Des critères explicites ont été définis pour distinguer les activités relevant de la responsabilité des paroisses de celles qui relèvent de l'aumônerie cantonale.

Le renforcement des partenariats et des synergies : à l'intérieur de l'EREN, l'ensemble des engagements auprès des requérants et des réfugiés est coordonné au sein de la plateforme cantonale Groupe acteurs asile de l'EREN. C'est là qu'a lieu le débat autour des enjeux du moment, que sont adoptées les modalités communes (formation et accompagnement des bénévoles "asile", chartes et/ou conventions, Fonds d'entraide, etc.) et que sont discutées les propositions du Service du Développement communautaire à l'intention du Conseil synodal. Sur le plan œcuménique, une déclaration de principe commune des trois Églises reconnues a été adoptée et diffusée. La discussion autour de sa mise en œuvre concrète, si possible conjointe, se poursuit. Hors Églises, le travail en réseau avec les services cantonaux concernés ainsi qu'avec les autres organisations actives dans l'asile, notamment au travers du bénévolat, s'est intensifié. La plateforme cantonale asile, à laquelle participe l'EREN, constitue un précieux lieu d'échanges et d'actions communes.

### Planification médico-sociale et aumônerie en homes

Le vieillissement de la population et ses implications pour toute la Communauté neuchâteloise restent un sujet d'actualité, aussi bien en Église que dans les autres institutions, notamment dans les établissements médico-sociaux (EMS). Le cadre général de l'aumônerie en EMS se transforme progressivement. Parallèlement, de nouveaux types d'hébergement pour personnes âgées sont créés. De plus, le maintien à domicile est encouragé, ce qui ouvre de nouvelles perspectives pour les services de visites bénévoles.

Or, si les besoins vont en augmentant, le financement de ce domaine d'activité reste une préoccupation majeure. Par conséquent, l'EREN devra se repositionner, c'est-à-dire redéfinir la manière d'accomplir sa mission auprès des personnes âgées. L'analyse menée dans le cadre du groupe inter-Églises Planification médico-sociale (PMS) et ses recommandations pratiques constituent une base solide pour cette réorientation. Ce processus œcuménique a été freiné, en 2018, par des absences et des changements dans le groupe et chez les responsables.

Entretiens, la responsable du Service du Développement communautaire et l'équipe d'aumônerie en EMS ont réfléchi à ce renouvellement. Des propositions concrètes pourront être faites en décembre 2019.

## Revisiter le bénévolat

Malgré la réduction du poste d'animation cantonale du bénévolat – de 50% à 30% – dans le cadre de la réorganisation des Services cantonaux, le bénévolat a été maintenu comme fil rouge thématique pour l'année 2018.

Aux activités ordinaires de promotion et de coordination du bénévolat (participation au speed-meeting du bénévolat, formations cantonales, soutiens ciblés à divers groupes ou services de l'EREN) sont donc venues s'ajouter trois actions-phares :

- La mise en place d'une assurance-accident couvrant les éventuels dommages corporels
- La 1<sup>ère</sup> Fête cantonale des bénévoles de l'EREN, qui s'est déroulée le 25 août à La Rouvraie. Organisée conjointement par les services Info-Comm et Développement communautaire, cette journée a remporté un beau succès. Accueil-café, improvisation du comédien-humoriste Benjamin Cuche, apéro et repas dans la tente magnifiquement décorée et servis aux bénévoles par les permanents, animations de l'après-midi : tout a contribué à la magie de cet événement communautaire à grande échelle
- L'offre d'animation de cultes thématiques, dont huit paroisses sur neuf ont fait usage, soit sous la forme d'une célébration "clé en mains" présidée par des membres de l'équipe cantonale constituée ad hoc, soit sous la forme d'une co-célébration avec un ou des ministres de la paroisse concernée. La coopération "transversale" Service de formation - Service du Développement communautaire et la collaboration "verticale" Services cantonaux - paroisses ont été concluantes et pourraient servir de modèles dans d'autres domaines.

## Coopération avec les paroisses : sortir des sentiers battus

En 2018, le Service du Développement communautaire a activement collaboré avec la paroisse La Chaux-de-Fonds dans la redéfinition de sa mission, en particulier sous l'angle diaconal. Même limitée, cette coopération a été positive et la paroisse poursuivra son cheminement par la démarche "Devenir une Église de témoins".

En 2019, le Service du Développement communautaire accompagnera une autre paroisse du canton dans l'étude d'un projet diaconal d'envergure, dont il s'agira de préciser le sens, la portée et la durabilité.

## Perspectives

Durant l'année 2019 et dans la continuité de l'année écoulée, le Service du Développement communautaire:

- poursuivra son organisation interne
- renforcera les collaborations œcuméniques, en particulier dans le domaine de l'asile et de la PMS (groupes inter-Églises)
- soumettra ses propositions pour le repositionnement de l'aumônerie EMS et son nouveau mode de financement
- élaborera à l'intention du Conseil synodal une politique asile "2019-2023" pour l'EREN
- renforcera l'articulation entre aumônerie fédérale et engagement diaconal de proximité
- consolidera l'aumônerie cantonale asile (Req'EREN)
- précisera les modalités d'appui aux paroisses dans le domaine diaconal
- reprendra activement la question du statut et de l'accompagnement des prédicateurs laïcs, malheureusement restée en suspens depuis janvier 2018 en raison de la (sur)charge de travail, tant du côté du Service du Développement communautaire que du Conseil synodal.

Une grande attention sera également portée à la meilleure articulation possible entre le Développement communautaire et le processus EREN 2023. Enfin, la communication et la levée de Fonds seront plus étroitement associées aux activités de ce service.

## Asile

### Aumônerie au Centre fédéral d'enregistrement et de procédure à Perreux

Par Sandra Depezay et Luc Genin, aumôniers

Les aumôniers titulaires ainsi que leur collègue catholique, Manuela Hugonnet, ont été engagés à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018. Leurs accréditations fédérales tardant à leur parvenir, l'activité à l'intérieur du centre n'a pu démarrer que le 24 septembre. Toutefois, ce temps "creux" a pu être mis à profit par la visite du centre lors de la journée porte ouverte, par une journée de formation à Berne, par la visite du centre de Vallorbe et par la rencontre des aumôniers des centres fédéraux suisses à Berne.

Le terrain a également été préparé grâce à l'intérim assuré par le pasteur retraité Pierre-Olivier Heller, aumônier à Vallorbe. Pierre-Olivier Heller poursuit un mandat très précieux de coach de l'équipe et de remplaçant.

#### L'aumônerie dans le centre

Le redémarrage de l'aumônerie dans le centre est allé de pair avec la redéfinition de celui-ci dans le cadre du nouveau dispositif asile. L'arrivée de l'équipe d'aumônerie a coïncidé avec le changement de direction au niveau du staff d'encadrement et d'hébergement des requérants d'asile (ORS). Ces nouveautés se manifestent, par exemple, au niveau des locaux, qui sont réaménagés de manière plus conviviale. Les requérants d'asile participent activement à leur transformation.

La salle à disposition de l'aumônerie était, à l'arrivée de cette dernière, vide et froide : il s'est agi de la rendre chaleureuse et accueillante. Ce local est réservé à celui qui souhaite prier – quelle que soit sa religion, à celui qui voudrait lire ou s'isoler dans un lieu silencieux. Il est aussi le lieu des entretiens personnels et confidentiels et d'entreposage de matériel (bibles, papillons d'information, etc.). Les aumôniers ont rapidement compris que cette salle ne sera pas "leur" salle, mais celle des requérants d'asile et que le matériel entreposé va vivre au gré des visites des priants, des enfants et de quiconque souhaite emprunter une bible ou un lexique de langue.

Après avoir visité la chapelle de l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel, l'équipe développe un concept d'aménagement qui est soumis au responsable ORS. Celui-ci appuie cette vision auprès du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). Les aumôniers peuvent ainsi installer une table, des chaises, des tapis, une carte du monde. Avec l'aide des requérants d'asile, la salle commence à prendre forme.

Aux symboles des religions, est ajouté un panneau comportant un cœur et témoignant ainsi de l'accueil humain avant toute considération et connotation religieuse. Conjointe à la salle de séjour, qui comporte des canapés, des fauteuils et un bar à boissons, les aumôniers se trouvent bien situés pour rencontrer les résidents "là où ils sont" et passer dans la salle pour un entretien plus privé.

Les aumôniers, chacun à 25%, sont présents chacun un jour par semaine. Les 5% restant sont dévolus aux tâches administratives et représentations dans le réseau de l'asile (lire ci-dessous).

Les rencontres avec les requérants d'asile sont nombreuses et variées. Aucune journée ne se ressemble : simples salutations, recherche d'un lieu de culte, entretien spirituel, lecture d'un livre avec un enfant, don d'une Bible, recherche de vêtements, rédaction d'une lettre, partie de cartes, partage de la peine suite à une décision négative, joie avec un dénouement heureux d'une situation qui était compromise.

#### Contacts avec le SEM et l'ORS

À l'intérieur du centre, les aumôniers rencontrent les assistants assurant l'hébergement, l'animation et le vivre ensemble des requérants d'asile. Les relations sont bonnes et donnent lieu à des échanges cordiaux. Les responsables du centre reçoivent les plannings de présences des titulaires et leur transmettent des informations utiles (par exemple les horaires durant les fêtes de fin d'année).

Quant au SEM, l'équipe n'a pas encore de contact régulier. Toutefois, une première rencontre a eu lieu à l'occasion de la visite des aumôniers de Genève. Celle-ci s'est révélée être une opportunité de créer le contact et de mettre au point un début de partenariat. Les titulaires ont en effet été invités à communiquer toute observation allant dans le sens du non-respect de la personne.

## **Les aumôniers : une équipe**

Assurer une telle aumônerie ne serait pas vivable sans une équipe et qui plus est mixte (en genre, en confession et en expérience). Les requérants d'asile rencontrent ainsi quatre aumôniers et le contact s'établit différemment selon la personne. Ainsi, les titulaires n'accompagnent pas tous les mêmes personnes. Le soutien mutuel dans l'équipe est aussi très important. Fonctionner en équipe permet encore une prise de distance nécessaire dans des situations particulièrement prenantes.

Cette prise de recul trouve encore un lieu propice dans une rencontre de supervision trimestrielle partagée avec les aumôniers de Vallorbe. Une supervision qui favorise la collaboration, puisque les requérants d'asile passent souvent d'un centre à l'autre.

Les aumôniers se réunissent mensuellement en colloque. Le colloque est, trimestriellement, élargi aux responsables de l'asile des Églises concernées pour définir les lignes stratégiques et relayer d'éventuelles observations aux instances responsables.

## **Les aumôniers : un travail en réseau**

La collaboration avec les collègues de Vallorbe a débuté le 12 juillet lors d'une visite commune du centre précité et d'un moment de partage autour du repas. A la demande des collègues de l'aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile (AGORA), les titulaires les ont accueillis le 21 décembre pour une information sur la nouvelle procédure d'asile donnée par Pierre-Alain Ruffieux, responsable des centres fédéraux en Suisse romande, et son adjointe.

Au niveau Suisse, les aumôniers se rencontrent deux fois par année à Berne, en présence des responsables asile de la FEPS et de la Conférence des évêques. Plus près du centre de Perreux, "A la rencontre" offre un espace d'accueil très apprécié des requérants d'asile.

Dans les autres lieux du réseau, les aumôniers réformés se répartissent présence et représentation. Luc Genin participe au groupe Acteurs asile de l'EREN et Sandra Depezay aux rencontres des modérateurs de l'EREN.

Les titulaires tissent également des liens avec LAMAR (Lieu autogéré multiculturel d'accueil et de rencontres), qui offre une permanence juridique hebdomadaire et une boutique de vêtements gratuite. Les équipes de LAMAR et de "A la rencontre" ont organisé un Noël multiculturel à Boudry, le 11 décembre. Manuela Hugonnet et Luc Genin y ont participé.

## **Formations suivies et envisagées**

- 30 août : formation sur l'exil et les traumatismes, à Berne (FEPS) pour Sandra Depezay et Luc Genin
- Un Clinical Pastoral Training (CPT) pour Sandra Depezay et Manuela Hugonnet
- Une formation "secret professionnel" pour tous dispensée par l'OPF.

## **Médias**

Les aumôniers ont été contactés à deux reprises par des journalistes (RTS et Protestinfo).

## **Objectifs**

- Découvrir la mise en œuvre concrète de la nouvelle procédure d'asile démarrant officiellement le 1er mars 2019
- Suivre l'agrandissement des locaux d'accueil à Perreux; le centre va augmenter sa capacité sur plusieurs bâtiments.

## Req'EREN – Aumônerie auprès des requérants d'asile du canton de Neuchâtel

Par Luc Genin, aumônier

### Introduction

La constante baisse du nombre de requérants d'asile a provoqué la fermeture des centres d'hébergement à Couvet et à La Chaux-de-Fonds. Il ne reste plus que le centre situé à Tête-de-Ran, où notre présence a été renforcée. Au Val-de-Travers, une partie des bénévoles de la permanence d'accueil de Couvet a mis en route le projet pilote des parrainages.

### À Tête-de-Ran

La direction du centre a avalisé la présence régulière de l'aumônier Req'EREN. Le soutien en français a été donné par deux bénévoles venus, alternativement, les mardis après-midi. Les mercredis après-midi, l'équipe des bénévoles pour l'animation, laquelle réunit plus d'une dizaine d'enfants, s'est renforcée. Un atelier cuisine a notamment été mis sur pied avec les invendus de "Table Suisse".

### Au Val-de-Travers

Suite à la fermeture du centre de Couvet, la permanence d'accueil des bénévoles à la maison de paroisse de Couvet a cessé. Certains d'entre eux poursuivent leur activité au vestiaire Bartim'Habits, qui est désormais en lien plus étroit avec la paroisse réformée. Les autres bénévoles forment le groupe pilote "parrainages", composé de cinq personnes. À ce propos, un soutien financier destiné à organiser une soirée d'information sur ces parrainages a été obtenu auprès du Service de la cohésion multiculturelle (COSM). Elle aura lieu durant la semaine contre le racisme, au printemps 2019.

### À l'Entre-deux-Lacs

Le groupe des bénévoles a animé l'accueil café-migrants au foyer paroissial de Saint-Blaise les mercredis après-midi. En moyenne, cinq requérants d'asile sont venus chaque semaine. Un culte paroissial a été animé par l'aumônier et un jeune couple de paroissiens a apporté son témoignage sur l'accompagnement d'un requérant d'asile mineur.

### À Marin

Un requérant d'asile adulte a pu faire part de son parcours dans une classe du degré secondaire. Les élèves ont dit avoir changé leur regard sur les migrants et ont été surpris de découvrir que deux de leurs camarades parlaient couramment la langue de leur interlocuteur ! La rencontre a été initiée par une enseignante retraitée et préparée avec l'aumônier et les conseillères juridiques du CSP. Le lien entre le groupe d'accueil café-migrants et la paroisse de l'Entre-deux-Lacs se clarifie et se renforce.

### À La Chaux-de-Fonds

Le cours de mathématique réunit une fois par mois une dizaine de jeunes. Ils sont donnés par Jean-Claude Barbezat, enseignant retraité, dans les locaux de l'association Recife. Bien engagée, Mary-Jeanne Robert coordonne l'activité qui est parfois suivie d'un repas. Le bilan est positif malgré les difficultés des participants. Le COSM a attribué un soutien financier à cette activité. Des contacts sont établis avec la paroisse réformée de La Chaux-de-Fonds.

## Établissements médico-sociaux (EMS)

Rapport de Rico Gabathuler, Daniel Galataud, Hélène Guggisberg, Karin Phildius, Jean-Marc Leresche, aumôniers

Tous les jours, les aumôniers de l'EREN vont à la rencontre d'autrui, quelle que soit sa situation personnelle, reconnaissant en chacun une dignité qui ne peut pas leur être enlevée. L'année 2018 a été vécue dans la continuité des précédentes.

Six aumôniers employés à temps partiel ont travaillé auprès de quelque 2'100 résidents répartis dans une cinquantaine d'EMS du canton. Durant l'année écoulée, ils ont célébré environ 550 cultes, dont la fréquentation a été bonne. Les résidents apprécient ces moments liturgiques qui constituent un lien avec la Communauté des croyants et leur ouvrent un espace où la foi et la quête de sens peuvent s'exprimer.

Les aumôniers offrent également un service de visites. Ils sont appuyés dans cette mission par des visiteurs bénévoles. L'implication de ces derniers apporte une aide précieuse et un enrichissement important pour les homes. Lors des visites, l'aumônier rencontre, en principe, les nouveaux arrivés, les résidents qui viennent aux cultes ou des personnes signalées par le responsable de l'animation.

Les rencontres individuelles permettent une approche plus spirituelle, où les différents aspects de l'être humain peuvent être abordés. Les aumôniers accompagnent alors le résident sur son chemin de vie, qui présente parfois des difficultés. Le ministre est bien évidemment attentif à l'évolution de l'état de santé de ses interlocuteurs.

Les aumôniers sont également formés à l'accompagnement des personnes touchées par l'aide au suicide. Bien qu'encore minoritaire, de telles demandes ont des effets collatéraux sur les autres résidents, sur le personnel soignant et les familles. Sans apporter de réponse tranchée, le ministre tente d'accompagner les institutions qui sont confrontées à cette démarche et ce questionnement.

En plus de leurs activités de terrain proprement dites, les aumôniers se sont impliqués en 2018 dans la réflexion relative à la Planification médico-sociale (PMS) du canton de Neuchâtel. Ce vaste projet vise à développer les mesures de maintien à domicile des personnes âgées et le soutien aux proches-aidants.

# RESSOURCES HUMAINES

Par Christine Cand Barbezat, responsable des Ressources humaines

## Nombre de permanents engagés dans les paroisses et dans les services cantonaux

À la fin de l'année 2018, les 54 permanents se déclinent de la manière suivante :

- 7 permanents laïques
- 13 diacres
- 34 pasteurs.

Comme en 2016 et 2017, les femmes, au nombre de 30, sont majoritaires; l'effectif des hommes se monte, lui, à 24.

Dans sa totalité l'EREN emploie 69 personnes (permanents, collaborateurs de l'administration, responsables de secteur et Conseil synodal). Ces chiffres ne comptent pas les remplaçants (desservants et service de remplacement), ni les personnes engagées directement par les paroisses (secrétaires de paroisses, etc.).

## Mise en application du Tableau des postes 2016

L'année 2018 a été marquée par la mise en application du Tableau des postes 2016 pour les paroisses, décidée par le Synode lors de sa session du 6 décembre 2017.

Au regard des comptes 2018, nous pouvons constater que cette application a été effective et a permis une économie substantielle. Les paroisses ont collaboré activement et se sont inscrites dans le cadre défini par le Synode pour cette mise en œuvre, notamment en ce qui concerne les repourvues de poste.

Si le chiffre ci-dessus atteste d'une stabilité par rapport au chiffre de 2017, cette stabilité n'est qu'arithmétique: elle ne concerne que le chiffre total de l'effectif. En effet, depuis plusieurs années, il n'y a pas eu autant de mouvements chez les permanents :

- 2 départs
- 5 arrivées, dont l'une occupait déjà le poste en suffragance
- 6 changements (à l'interne).

De plus, trois permanents seront à la retraite en 2019; une démission et un départ sont également annoncés pour 2019. Cela impacte déjà les conseils paroissiaux et les services cantonaux, dans leurs réflexions stratégiques et leur planification. Les mouvements représentent presque 30% de l'effectif total des permanents de l'EREN. Ce chiffre est conséquent.

Si l'on ajoute à ces mouvements les diminutions exigées par la mise en application du Tableau des postes 2016 pour les paroisses, nous pouvons alors mieux comprendre que l'année 2018 a été une année sensible, pour plusieurs lieux de notre Église, en termes de gestion des Ressources humaines. Il a fallu gérer ces mouvements; autant de temps que plusieurs conseils de paroisse ont dû consacrer à cette problématique, en plus de leurs activités habituelles.

Il n'est pas toujours possible de coordonner au mois près les départs et les arrivées de permanents; le service de remplacement de l'EREN a été mis à contribution de façon très importante pendant cette année, pour pallier les vacances de postes, courtes ou de plus longue durée. Dans les comptes 2018, le poste "service de remplacement" témoigne de cette année exceptionnelle; les charges sont supérieures au budget 2018 et aux comptes 2017.

Un euphémisme qualifie le labeur qui, en 2018, a été celui des permanents de l'EREN dans les paroisses et dans les services cantonaux : le travail en "flux tendu". Lorsqu'un arrêt de travail d'un permanent s'ajoute à cette situation, un effet "domino" a lieu et les équipes s'en trouvent particulièrement fragilisées.

La responsable des Ressources humaines a constaté que le climat de travail chez les permanents était empreint d'insécurité. Responsable de la santé physique et psychique de ses employés, le Conseil synodal a pris la mesure de la situation et y reste très attentif.

Le Conseil synodal a également mis à disposition des paroisses des appuis externes pour accompagner les paroisses qui le souhaitent dans un travail de réflexion sur leur mission, liée à la diminution des postes. Plusieurs paroisses ont souhaité bénéficier de cette offre.

La qualité de la collaboration entre permanents, avec les laïcs, entre les divers lieux d'Église, est essentielle dans ces moments difficiles. La session de Sancey a été consacrée à ce thème; elle a permis d'initier une charte de collaboration des permanents de l'EREN.

Un groupe de travail a finalisé la charte, qui a été adoptée par le Conseil synodal en décembre 2018. Cette charte devient un document de référence pour l'EREN. Elle pourrait être étendue aux autres groupes de l'EREN.

### **Le service de remplacement**

En 2018, le service de remplacement de l'EREN a été à nouveau particulièrement sollicité, confirmant la tendance forte de ces dernières années. Les équipes de permanents en paroisse et les permanents des postes cantonaux se retrouvent de plus en plus dans des situations nécessitant le recours au service de remplacement : absence subite, pour cause de maladie ou d'accident, vacance de poste, formation continue.

Pour son fonctionnement ordinaire, l'EREN ne peut plus se passer de ce service. L'assistante des Ressources humaines, secondée par l'apprentie employée de commerce du secrétariat général, fait souvent preuve d'un talent d'équilibriste pour trouver des solutions de remplacement, parfois dans l'urgence. On relèvera la fidélité de la douzaine de retraités qui composent ce service, aidés par quelques permanents employés. Le Conseil synodal leur est très reconnaissant de leur engagement.

En 2018, les jours de permanence de service funèbre effectués par les remplaçants du service s'élèvent à 337 jours, sans compter les desservances effectuées par des retraités engagés sur une plus longue période; le nombre de cultes que les remplaçants ont effectué s'élève, lui, à 70 (42 en 2017).

### **Changement de régime à prévoyance.ne**

Prévoyance.ne, la caisse de pensions des employés de l'EREN, a annoncé au début 2018 un projet de nouveau règlement, voté par le Grand Conseil neuchâtelois, pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ce nouveau règlement implique le passage à la primauté des cotisations, une "réforme inéluctable" en regard de l'évolution des marchés financiers. Pour les employés, il en résulte notamment une augmentation des cotisations et une baisse des rentes pour certaines catégories d'assurés.

Le Conseil synodal a délégué au service des Ressources humaines le suivi du dossier. Il a été tenu au courant de son évolution tout au long de l'année. Le 29 août 2018, la responsable des Ressources humaines a ainsi organisé une séance d'information pour les employés de l'EREN, avec un exposé présenté par Alain Kolonovics, directeur adjoint de prévoyance.ne.

Les trois permanents retraités en 2019 ont pu également être accompagnés, afin de leur permettre de prendre les décisions les plus favorables sur les modalités de leur départ. D'autre part, selon nos prévisions, l'augmentation prévue des cotisations à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 impliquait une diminution de salaire mensuel net oscillant entre CHF 100.-- et CHF 160.-- pour les employés de l'EREN.

À la fin du mois d'octobre 2018, dès que les chiffres précis ont été connus, le Conseil synodal a décidé de prendre en charge en 2019 la perte de salaire nette. La compensation s'élèvera à CHF 50'000.-- pour l'ensemble des employés de l'EREN. Le Conseil synodal témoigne par-là de son engagement aux côtés de ses personnes employées afin qu'elles ne perdent pas une part importante de leur pouvoir d'achat.

### **Dispositif de prévention et gestion du harcèlement et des abus sexuels**

Le 25 octobre, toutes les personnes employées par l'EREN ont été invitées à une matinée consacrée au dispositif en vigueur dans l'EREN depuis une dizaine d'années. La présence du médiateur Luc Wenger a été l'occasion de découvrir l'évolution de la législation dans ce domaine, d'ouvrir le débat.

Suite au départ de trois de ses membres, le groupe de contact de l'EREN a été renouvelé et s'est présenté : il est composé de deux personnes de l'interne, Francine Cuche Fuchs et Jérôme Ummel, et de deux personnes de l'externe, Catherine Jobin et Thierry Tschoumy.

D'autre part, les deux protocoles d'intervention ont été actualisés et réimprimés; ils seront largement distribués. Enfin, un groupe de travail pour la prévention et la gestion des conflits a été proposé et suggérera un programme d'intervention pour la nouvelle législation.

# PERSONALIA 2018

## Stages et formation en cours d'emploi

**Stage terminé en 2018** : Julie Paik, stage pastoral, paroisse du Val-de-Travers

## Suffragances

**Suffragance commencée en 2018** : Julie Paik, suffragance pastorale, paroisse de Neuchâtel

**Suffragance terminée en 2018** : Vincent Schneider, suffragance diaconale, paroisse du Joran

## Départs et arrivées

**Départs en 2018** : Martin Nousis, Isabelle Ott-Baechler

**Engagements en 2018** : Françoise Dorier, Sarah Badertscher, Thierry Muhlbach, Gaël Letare

## Délégations pastorales

### Prédicateurs laïques reconnus

**La BARC** : Claude Fiaux

**La Côte** : Daniel Roux

**Le Joran** : Daniel Landry

**L'Entre-deux-Lacs** : Marjan Gregan, Nathalie Tudienu, Marie-Henriette Zweiacker, Philippe von Bergen, Michel Rinaldi, Jonathan Thomet, Frédy Winz

**Les Hautes Joux** : Nathalie Leuba, Yves-Alain Leuba et Julien von Allmen

**Val-de-Ruz** : Isabelle Bochud, Heidi Challandes, Jean-Claude Barbezat, Antoine Leuenberger

**Val-de-Travers** : André Chédel

**Services cantonaux** : Christine Pedroli-Parisod, aumônerie en EMS; Evelyne Perrinjaquet, aumônerie en EMS; Elisabeth Studer, aumônerie en EMS; André Chédel, aumônerie en EMS

### Délégations accordées dans le cadre de leur rôle

**Diacres** : Sébastien Berney, Patrik Chabloz, Rico Gabathuler, Daniel Galataud, Luc Genin, Hélène Guggisberg, Thomas Isler, Jean-Marc Leresche, Adrienne Magnin, Jocelyne Mussard, Martine Robert

**Permanents laïques** : Nathalie Leuba, Christine Phébade-Yana Bekima, Stéphanie Wurz, Gaël Letare

### Délégations accordées dans le cadre d'une convention de stage et de suffragance

Julie Paik, Vincent Schneider

### Délégations accordées dans le cadre d'une convention ou du service de remplacements

**Diacres retraités** : Gérard Berney, Paul Favre, Philippe Schaldenbrand

## Délégations à l'acte

### Pour des mariages :

Gérard Berney, Patrik Chabloz, Jean-Marc Leresche

### Pour des baptêmes :

Patrik Chabloz, Luc Genin

## Consécutions et agrégations

### Le 14 janvier 2018 ont été consacrés :

Au ministère pastoral : Christine Hahn

Au ministère diaconal : Vy Tirman et Vincent Schneider

### Le 14 janvier 2018 a été agrégée :

Marianne Guérout

## Décès

Anne-Lise Kissling, pasteure, le 22 juin à 49 ans

Michel de Montmollin, pasteur, le 20 juillet à 90 ans

Paul Brand, pasteur, le 25 septembre à 92 ans

Jean-Pierre Ducommun, pasteur, le 27 octobre à 78 ans

## Jubilaires

Trois ministres ont participé à la soirée organisée à l'occasion de leur 25ème anniversaire de consécration : Daphné Reymond, pasteure; Gabriel Bader, pasteur; Gérard Berney, diacre.

## Inspection des registres

M. Roland Heubi a procédé à l'inspection des registres paroissiaux, au sein des paroisses.

## Service des remplacements de l'EREN

En 2018, les personnes suivantes ont célébré des cultes, des permanences et des services funèbres, sous l'égide du service des remplacements :

Phil Baker, pasteur; Jean-Jacques Beljean, pasteur; Gérard Berney, diacre; Catherine Borel, pasteure; André Chédel, laïc; Paul Favre, diacre; Christian Glardon, pasteur; Frédéric Hammann, pasteur; Cédric Jean-Quartier, pasteur; Marylise Kristol-Labant, pasteure; Alexandre Paris, pasteur; Christine Pedroli-Parisod, laïque; Jean-Pierre Roth, pasteur; Philippe Schaldenbrand, diacre; Ursula Tissot, pasteure; Rémy Wuillemin, pasteur

Plusieurs permanentes et permanents en poste dans l'EREN ont également effectué des permanences et des remplacements en 2018.

# DESSERTTE 2018

## A. Paroisses

- 1. Neuchâtel (4 postes)** : Christophe ALLEMANN, pasteur, modérateur; Constantin BACHA, pasteur; Delphine COLLAUD, pasteure (jusqu'au 31.03); Ysabelle DE SALIS, pasteure; Jocelyne MUSSARD, diacre; Florian SCHUBERT, pasteur (dont activités en allemand).
- 2. Entre-deux-Lacs (3.80 postes)** : Zachée BETCHE, pasteur; Jean-Philippe CALAME, pasteur; Delphine Collaud, pasteure (dès le 15.07); Yvena GARRAUD THOMAS, pasteure (jusqu'au 31.10); Raoul PAGNAMENTA, pasteur, modérateur.
- 3. La Côte (2 postes)** : Daniel MABONGO, pasteur; Hyonou PAIK, pasteur.
- 4. La BARC (2 postes)** : Diane FRIEDLI, pasteure; Bénédicte GRITTI GEISER, pasteure; Nicole ROCHAT, pasteure (depuis le 01.03).
- 5. Joran (3.50 postes)** : Sarah BADERTSCHER, pasteure (dès le 01.08); Yves BOURQUIN, pasteur, modérateur (dès le 01.06); Marianne GUEROULT, pasteure; Cécile MERMOD MALFROY, pasteure (dès le 01.07); Isabelle OTT-BAECHLER, pasteure, modératrice (jusqu'au 31.05); Vincent Schneider, diacre (dès le 01.03).
- 6. Val-de-Travers (3.25 postes)** : David ALLISSON, pasteur; René PERRET, pasteur; Patrick SCHLUETER, pasteur, modérateur; Séverine SCHLUETER, pasteure.
- 7. Val-de-Ruz (3.20 postes)** : Esther BERGER, pasteure; Francine CUCHE FUCHS, pasteure; Sandra DEPEZAY, pasteure; Alice DUPORT, pasteure, modératrice; Luc GENIN, diacre.
- 8. Les Hautes Joux (3 postes)** : Christine HAHN, pasteure; Nathalie LEUBA, permanente laïque; Karin PHILDIUS, pasteure; Pascal WURZ, pasteur; Stéphanie WURZ, permanente laïque, modératrice.
- 9. La Chaux-de-Fonds (5 postes)** : Françoise DORIER, pasteure (dès le 01.07); Nathalie LEUBA, permanente laïque; Elisabeth MUELLER RENNER, pasteure (dont activités en allemand); Thierry MUHLBACH, pasteur, modérateur (dès le 01.08); Martin NOUIS, pasteur (jusqu'au 30.06); Christine PHEBADE-YANA BEKIMA, permanente laïque; Karin Philidius, pasteure; Vy TIRMAN, diacre.

## B. Services cantonaux

- 1. Service de formation (1.60 postes)** : Carmen BURKHALTER, pasteure, formatrice théologique; Joan PICKERING, animatrice Terre Nouvelle; Nicole ROCHAT, pasteure, responsable catéchèse (dès le 01.03); Jérôme UMMEL, formateur cantonal jeunesse, aumônier Université.
- 2. Service d'aumônerie (5.025 postes) : Hôpital neuchâteloise (HNE) – 1.60 postes** : Sébastien BERNEY, diacre, La Chaux-de-Fonds; Carmen BURKHALTER, pasteure, La Providence; Adrienne MAGNIN, diacre, La Chrysalide; Martine ROBERT, diacre, Pourtalès. **Centre neuchâteloise de psychiatrie (CNP) – 1.20 postes**: Carmen BURKHALTER, pasteure, Préfargier; Myriam GRETILLAT, pasteure, Perreux; Thomas ISLER, diacre, Perreux et Le Locle. **Institutions sociales – 0.75 poste** : Patrik CHABLOZ, diacre; Cécile MERMOD MALFROY, pasteure. **Autres services d'aumôneries – 1.475 postes** : Sébastien BERNEY, diacre, aumônerie de rue Neuchâtel (Dorcas); Luc GENIN, diacre, aumônerie de rue La Chaux-de-Fonds; Thomas ISLER, diacre, aumônerie des établissements de détention; Sébastien BERNEY, diacre, Pontareuse; Rico GABATHULER, diacre, Foyer Handicap La Chaux-de-Fonds; Martine ROBERT, diacre, Foyer Handicap Neuchâtel.

**3. Service de Développement communautaire (3.85 postes) : établissements médicaux sociaux – 2.90 postes** : Patrik CHABLOZ, diacre; Rico GABATHULER, diacre, La Chaux-de-Fonds et Val-de-Ruz; Daniel GALATAUD, diacre, Boudry Ouest; Hélène GUGGISBERG, diacre, Neuchâtel; Jean-Marc LERESCHE, diacre, Le Locle; Karin PHILDIUS, pasteure, Val-de-Travers. **Asile - 0.75 poste** : Sandra DEPEZAY, pasteure, aumônière CFA; Luc GENIN, diacre, aumônier CFA et Req'EREN. **Bénévolat – 0.20 poste** : Jacqueline LAVOYER-BUENZLI, permanente laïque, animatrice bénévolat.

## C. Conseil synodal, services généraux et médias

**1. Médias (0.20 poste)** : Carlos MONSERRAT, passerelle (Canal'Alpha).

**2. Responsables (3.70 postes)** : Christine CAND BARBEZAT, pasteure, responsable des ressources humaines; Nicolas FRIEDLI, responsable site et réseaux sociaux; Denis JEANNERET, secrétaire général; Angélique NEUKOMM, responsable de la communication; Jacqueline LAVOYER-BUENZLI, responsable Service cantonal du Développement communautaire; Joan PICKERING, responsable Service cantonal Aumônerie et Formation.

**3. Conseil synodal (2.20 postes)** : Christian MIAZ, pasteur, président; Alice DUPORT, pasteure, vice-présidente; Antoinette HURNI, secrétaire; Pierre BONANOMI, conseiller synodal; Adrien BRIDEL, conseiller synodal; Jean-Philippe CALAME, pasteur, conseiller synodal.

## D. Personnel administratif et autres

**1. Secrétariat général (3.80 postes)** : Carole BLANCHET, collaboratrice secteur secrétariat; Christophe BRUEGGER, responsable des finances; Gersonete CLAUDE, assistante ressources humaines et responsable salaires; Mireille DUBEY, collaboratrice secteur secrétariat; Mehmet GOZUBUYUK; collaborateur secteur comptabilité; Natacha WOODTLI, collaboratrice secteur secrétariat.

**2. Mandats (0.40 poste)** : Angélique NEUKOMM, responsable de la levée de fonds; Mireille DUBEY, collaboratrice de la levée de fonds.

## E. Personnes en formation (1.50 postes)

Julie PAIK, pasteure stagiaire, suffragante; Vincent SCHNEIDER, diacre suffragant (jusqu'au 28.02); Anaïs BOILLAT, apprentie employée de commerce E, SEG.

## F. Remplacements longue durée et congé sabbatique (1.205 postes)

Yvena GARRAUD THOMAS, pasteure (dès le 01.11); Patrik CHABLOZ, diacre; Sébastien BERNEY, diacre; Rico GABATHULER, diacre; Nicole ROCHAT, pasteure, congé sabbatique (jusqu'au 28.02).

TOTAL 52.78 EPT (équivalents plein temps) occupés – état de la desserte 31.12.2018.

# INFORMATION-COMMUNICATION

Par Antoinette Hurni, conseillère synodale

L'année 2018 a été marquée par de nombreux changements dans l'administration du journal "Réformés". En effet, Gilles Bourquin, co-rédacteur en chef du journal, a donné sa démission en fin d'année 2018, ainsi que sa partenaire Elise Perrier.

Le Conseil de gérance, présidé par le pasteur Jean Biondina, a décidé d'une autre structure rédactionnelle. Le poste de rédacteur en chef sera désormais concentré en une seule personne. Il s'agit de Joël Burri, bien connu dans le monde journalistique neuchâtelois et dont les analyses sérieuses et l'acuité intellectuelle conviendront certainement à tenir la barre du journal des réformés romands.

Au sein du Conseil de gérance du journal, la représentante de l'EREN, Claire-Lise Mayor Aubert, a présenté sa démission pour la fin de l'année 2018. De l'automne à l'hiver 2018, elle a assumé son poste de gérante en collaboration avec Nicole Laurent Humbert-Droz, désignée par le Conseil synodal pour lui succéder.

Claire-Lise Mayor Aubert a participé au lancement du journal en 2016, mettant ses compétences juridiques au sein d'une équipe pluri-cantonale, où les visions journalistiques étaient souvent différentes. La situation étant actuellement plus stable, elle se tourne vers d'autres intérêts.

Quant à Nicole Laurent Humbert-Droz, fraîchement retraitée, active longtemps dans les milieux socio-éducatifs du canton de Neuchâtel et dans le cadre de la Fédération romande des consommateurs, elle est, de plus, engagée fidèlement dans la paroisse du Joran. Le Conseil synodal lui souhaite plein succès au Conseil de gérance de "Réformés", où lui serviront ses qualités relationnelles, sa curiosité intellectuelle et une belle ouverture sur les problèmes contemporains.

Au niveau de l'Assemblée des délégués, l'EREN a dû également prendre note de la démission de Claude Waelti. Ce dernier s'est occupé de la liquidation de la Fondation Visage protestant – editrice de l'ex- "Vie protestante" –, au Conseil de laquelle il a siégé longtemps sans ménager son énergie ni son franc-parler. L'EREN a pris congé de ce bénévole hors pair et hors norme lors d'un repas avec le président du Conseil synodal, et les membres du service information-communication. Pierre Bonanomi a été nommé le 23 mai 2018 à l'Assemblée des délégués pour remplacer Claude Waelti.

L'année 2018 a été marquée par les remous provoqués par le numéro consacré aux LGBT, avec une photo artistique en noir et blanc représentant deux hommes couchés. La polémique a été intense, en particulier dans le canton de Vaud. Ce reportage a eu le mérite d'interpeller, de pousser à discuter et de conduire à une réflexion indispensable dans notre société contemporaine.

## Un nouveau logo de l'EREN

Depuis plusieurs années déjà, une somme figure au budget de l'information-communication pour le renouvellement du logo (Corporate identity), qui date de 20 ans. Angélique Neukomm, responsable de la communication, a entrepris de collaborer avec Rouge de Mars, entreprise de graphisme contemporain. Le Conseil synodal a été convaincu par la démarche, mais le nouveau logo sera efficient plus tard.

## 2018 "Année du bénévolat"

Le service information communication s'est occupé activement de la mise sur pied des manifestations autour du bénévolat, dont le "clou" fut la journée du bénévolat, à la Rouvraie. Ces actes de reconnaissance ont été très bien reçus par les bénévoles, sans lesquels beaucoup d'activités de l'EREN ne pourraient avoir lieu. L'éclairage porté à cette catégorie de personnes a été très bien perçu et a donné une bonne impulsion à celles et ceux qui ne s'étaient pas encore engagés dans ce cadre.

## À l'interne

Mis sur pied en 2018, la formule café-communication améliore nettement les rapports entre employés et responsables du secrétariat général. L'innovation a gagné les cantons de Vaud et de Genève.

En revanche, la PSIC, plateforme de rencontre et d'échanges entre responsables information-communication des cantons romands bénéficiaires de ce service, est actuellement en stand-by. Le processus sera relancé en 2019.



**Mon cadeau :**

**je verse ma  
contribution ecclésiastique.**

Vivre nos valeurs chrétiennes,  
accompagner les grands moments de la vie,  
soutenir les plus démunis :  
votre Église, la présence protestante reconnue dans le canton de Neuchâtel.

  
**EREN**  
Église réformée évangélique  
du canton de Neuchâtel

[www.eren.ch](http://www.eren.ch) - ccp 20-I-O

## Recherche de Fonds

Par Angélique Neukomm, responsable information-communication et recherche de Fonds

La repourvue du poste d'assistante de recherche de Fonds à 20%, en avril 2018 (vacant depuis 2016) a permis de poursuivre les actions de recherche de Fonds. L'appel de Noël de décembre a été accompagné par une campagne d'affichage qui a été remarquée sur le Littoral neuchâtelois avant les fêtes de fin d'année.

Parlons chiffres sur quelques actions menées en 2018 et des dons perçus (arrondis, détails dans les comptes):

Campagne téléphone par notre groupe de bénévoles (état au 04.04.19) :	160'000.--
Newsletter d'automne adressée aux paroisses CH-allemandes et personnes morales :	60'000.--
Appel de Noël :	90'000.--
Dons personnes morales :	130'000.--
Dons et legs des particuliers :	30'000.--
Dons pour des contributions ecclésiastiques non transmises à l'État :	25'000.--
Dons et legs paroisses extérieures :	30'000.--
Dons en ligne :	700.--

Notre groupe de bénévoles s'est réduit considérablement en 2018. Nous n'avons plus que deux fidèles à l'appel Jean-Claude Allisson et André Kummer que nous tenons à remercier chaleureusement pour leur dévouement et leur sympathie.

Nous avons besoin de renforcer ce groupe actif depuis quelques années. Ainsi, si vous connaissez des personnes qui seraient susceptibles d'être chaperonnées par nos compères, merci de nous contacter directement à l'adresse e-mail [communication@eren.ch](mailto:communication@eren.ch).

Une nouvelle réjouissante pour 2019, nous avons reçu avec reconnaissance un héritage de plus de CHF 500'000.--.



# SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Par Denis Jeanneret, secrétaire général

Les secteurs immobilier, finances et secrétariat composent le secrétariat général. La coordination est assurée par le Secrétaire général.

Le secrétariat est un maillon essentiel au bon fonctionnement de l'organisation de l'EREN. Il assure la coordination et le lien avec les paroisses, les divers organismes et partenaires de l'EREN.

Le Conseil synodal, les sessions du Synode, la rencontre des permanents (Sancey), les cultes cantonaux et de consécration et agrégation, ministères, Communautés ainsi que les services cantonaux et la communication bénéficient également du soutien régulier du secrétariat général.

Les activités exercées par les collaborateurs sont nombreuses et diversifiées. L'accueil à la réception, la gestion du courrier, les appels téléphoniques et e-mails, les divers fichiers paroissiaux, le journal "Réformés", le suivi de la contribution ecclésiastique font également partie des missions du secrétariat, de même que la course pédestre Les Foulées de la solidarité et les œuvres d'entraide liées à Terre Nouvelle.

La mise en place d'une structure adéquate pour le classement et l'archivage des documents et l'actualisation du système actuel des fichiers paroissiaux demeurent des priorités pour le secrétariat.

L'année 2018 a été placée sous le signe de la stabilité et a permis de consolider la nouvelle organisation décidée par le Conseil synodal.



# IMMOBILIER

Denis Jeanneret, secrétaire général

Les rendements provenant du secteur immobilier représentent une source importante de revenus pour l'EREN. En 2018, les loyers nets encaissés se sont élevés à 1,862 million de francs.

Des investissements à hauteur de CHF 800'000.-- ont été engagés dans des travaux de transformations et de rénovations, principalement à la cure (voir image) du Locle (CHF 450'000.--) et à celle de Môtiers (CHF 270'000.--). Le solde a permis d'apporter des aménagements et améliorations dans plusieurs immeubles. Tous les appartements nouvellement réalisés ont été loués. L'appartement de fonction de la cure de Môtiers sera occupé courant 2019.

Le produit des ventes immobilières s'élève à CHF 435'500.-- et concerne la vente de terrains sis à Marin et à La Côte-aux-Fées. La gérance du portefeuille immobilier de l'EREN est assurée, à entière satisfaction et avec compétence, par la gérance Naef Immobilier, à Neuchâtel. La gestion et le suivi des projets de transformations/rénovations, achats, ventes sont assurés par le responsable immobilier.

## Projets en cours

### À Serrières

Le projet d'immeuble avec appartements adaptés pour personnes âgées ou à mobilité réduite est toujours en attente d'obtenir le permis de construire. Compte tenu de certaines oppositions, des modifications ont été apportées au projet. Un accord, avec décision du tribunal, a été conclu avec la crèche du Cerf-Volant pour libérer le pavillon qui se trouve sur le terrain (ancienne salle de paroisse) d'ici mi-2020. Une prolongation jusqu'à mi-2021, au plus tard, est cependant possible.

### À Marin

Au Clos-de-la-Chapelle, le permis de construire pour le nouvel immeuble a été délivré en automne 2018. La paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs et la paroisse catholique romaine de Saint-Blaise ont pris congé de leur chapelle œcuménique lors d'une célébration commune le 25 novembre. Les travaux commenceront en 2019 et se termineront en été 2020.

Pour rappel, l'immeuble comprendra des locaux pour la crèche des Moussaillons ainsi que 15 appartements adaptés pour personnes âgées ou à mobilité réduite. Trois partenaires sont impliqués : la caisse centrale de l'EREN, la Fondation Elisa Junier de Saint-Blaise et la paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs, qui est propriétaire du terrain.

### À Cornaux

Après obtention des autorisations nécessaires, les travaux de transformations de la cure, consistant en la création de trois appartements, vont débuter au cours du deuxième trimestre 2019. Leur mise en location devrait s'effectuer dès l'automne.

Toujours à Cornaux, des négociations sont en cours afin de finaliser un échange de terrain permettant de concrétiser le projet de construction d'un immeuble comprenant des logements pour personnes âgées.



# FINANCES

Par Christophe Brügger, responsable des finances et de la comptabilité

Tout comme l'année précédente, l'année 2018 a été une année de stabilisation pour le secteur de la comptabilité du point de vue du travail quotidien. Depuis l'ajout des modules logiciels créanciers et débiteurs en 2015 et 2016, la gestion comptable ordinaire est rationalisée et beaucoup plus efficace.

Le début de l'année a principalement été consacré au bouclage des comptes 2017, qui ont été contrôlés à la mi-avril. Cette 4<sup>ème</sup> révision par un organe externe et professionnel s'est déroulée plus sereinement que l'année précédente, le nécessaire ayant été fait pour corriger les problèmes d'imputations qui avaient entraîné des difficultés de réconciliation interne l'année précédente.

Depuis 2016, le service de comptabilité et le conseiller synodal en charge des finances ont collaboré avec l'organe de révision pour mettre en place un système de contrôle interne (SCI). Une matrice des risques a été établie. Elle liste les principaux risques et propose des idées de contrôles internes pour les supprimer ou les réduire au maximum. En 2017, chaque responsable a dû établir des processus pour son propre secteur, afin d'éviter les risques qui avaient été listés l'année précédente. Bien souvent, il a suffi de formaliser des contrôles qui se faisaient déjà et de mettre en place des procédures qui permettent de vérifier que ces contrôles ont bien été effectués. Ces processus ne sont pas figés, ils sont susceptibles d'être modifiés et perfectionnés en tout temps. Le système de contrôle se doit d'être vivant et de s'adapter continuellement aux évolutions et changements internes et externes à l'EREN.

Comme le SCI a été mis en place lorsqu'il n'y avait pas de Secrétaire général, il n'est pas totalement à jour et devra être entièrement revu début 2019. De ce fait, l'organe de révision pourra attester l'année prochaine que le SCI existe et qu'il est appliqué. Formellement, il s'agira de remettre à jour les procédures qui ont déjà été concrètement adaptées depuis l'arrivée du Secrétaire général à l'automne 2017. Même si les processus du SCI sont pleinement appliqués depuis le début 2018, l'organe de révision ne pourra pas l'attester dans son rapport, car le document de base n'a pas été remis à jour.



# COMMUNAUTÉS

## Communauté Don Camillo

Par Heiner Schubert, répondant

L'année sous revue a été marquée par la grande fête à l'occasion des 400 ans de Montmirail. La Communauté a accueilli plus de 800 personnes le 16 juin. Introduit par un culte festif dont la prédication de Christian Miaz restera gravée dans les cœurs des participants, la journée bien ensoleillée a montré l'attachement de la Communauté à la région et à sa population. C'est avec une immense reconnaissance envers Dieu et toutes et tous ceux qui ont soutenu le projet que la Communauté a repris le bâtiment vidé pour les travaux pendant 16 mois. C'était aussi le moment de faire le lien avec l'histoire : un représentant de la famille de Watteville qui avait cédé le domaine à l'Église morave au 18<sup>ème</sup> siècle a honoré l'Assemblée de sa présence. L'évêque des Moraves, le pasteur Volker Schulz a également rappelé l'histoire spirituelle de ce lieu qui a bien commencé avant que la Communauté Don Camillo ne s'y installe.

Sur le plan organisationnel, la restructuration de la Communauté a pu être achevée dans les grandes lignes ; des détails sont encore à régler. Comme nouvelle responsable pour le site de Montmirail, la Communauté a élu en septembre Madame Barbara Weiss. Elle intègre le comité qui dirige la Communauté. Il est présidé par Heiner Schubert qui est entré en fonction comme responsable pour l'ensemble de la Communauté en novembre 2018.

Le centre d'accueil a passé une année difficile. Beaucoup d'annulations de dernière minute pèsent sur le résultat qui est la plus importante source de revenus. Cet engagement restera fragile par son caractère volatile. En même temps, l'accueil rend possibles de merveilleuses expériences. C'est dans son cadre que l'on voit Dieu à l'œuvre. C'est donc un permanent sujet de prière que Dieu utilise ce magnifique outil qu'est Montmirail à ses fins.

*PerspectivePlus*, l'entreprise d'intégration fondée par la Communauté en 2013 prospère. Un des fondateurs, Monsieur Bernard Frei, a quitté sa fonction de directeur. Le comité a donc choisi Monsieur Thierry Zimmermann comme successeur. Ancien cadre engagé dans l'horlogerie, Monsieur Zimmermann a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> novembre. Bernard Frei restera employé à 50% comme chef de projet. Actuellement, 30 jeunes sont engagés dans les différents programmes. Grâce aux bâtiments et au terrain donné par Monsieur et Madame Martin Knechtli en 2013, cette entreprise peut offrir des perspectives à des jeunes en difficultés. Une équipe motivée les entoure. La Communauté s'engage dans le comité et deux de ses membres y sont employés. Sur le plan organisationnel, *PerspectivePlus* est totalement indépendante de Don Camillo.

C'est de nouveau avec une profonde reconnaissance que la Communauté a terminé l'année 2018. On ne peut jamais considérer la vie communautaire comme un acquis. De grands chantiers nous attendent en 2019; on en informera.

## Communauté de Grandchamp

Par sœur Catherine

Être louange, telle était l'invitation de cette année 2018. "Cet appel à la louange est aussi une manière de résister au mal. Louer, invoquer son Nom sur les lieux de fractures, de mort, et même dans la mort. Cela nous garde humains au milieu de situations déshumanisantes. Or, nous avons souvent tendance à nous laisser emporter par le courant de morosité ambiant. De ce fait, toute épreuve risque d'être vécue comme un non-sens et d'en rester là. Pour en faire un passage vers la vie, cela implique une certaine pauvreté, une disponibilité d'écoute et de réceptivité... En jaillit alors un chant de délivrance !"

Une louange qui soutient un quotidien souvent bousculant, avec beaucoup d'accueil, et marqué par :

### Les deux rencontres communautaires annuelles

- Pour celle d'hiver, la Communauté avait choisi d'approfondir le sens de l'Eucharistie, avec Marc Donzé, et de se pencher sur quelques textes de saint Paul, avec Sophie Reymond
- Au cœur du Conseil en été, dont frère Richard a animé la retraite et sœur Christianne, avec Maria de Groot; une journée biblique, les professions de Sœur Dana et celle de Martina Anna ont été un moment fort de grâce et de louange

## Des événements œcuméniques

- La rencontre européenne de Taizé, à Bâle, qui a évidemment tout particulièrement mobilisé les sœurs au Sonnenhof et les paroisses de Gelterkinden
- Une célébration suivie d'un échange à l'Arche, ici à Grandchamp, avec les trois auteurs du livre "Pour que plus rien ne nous sépare, trois voix pour l'unité", de Shafique Keshavjee, protestant, Claude Ducarroz, catholique et Noël Ruffieux, orthodoxe
- Une rencontre très émouvante avec Monseigneur Samir Nassar, archevêque de Damas invité par l'Église catholique. Celle-ci avait demandé que cet accueil se fasse à Grandchamp et avec tous les représentants des différentes Églises du canton. La prière des vêpres en rite maronite a été suivie par une table ronde sur le thème "Mort et vie des chrétiens d'Orient"
- Toute aussi émouvante a été la visite du pasteur syrien B'Chara Moussa Oghli de la paroisse protestante arménienne de Alep
- La visite du pape à Genève, à l'occasion des 70 ans du Conseil œcuménique des Églises. Deux sœurs ont pu s'y rendre
- La Journée suisse de l'Assemblée générale de la Communion des Églises protestantes d'Europe (CEPE) à Bâle. Cette journée a vu, lors de la célébration du matin, les autorités des Églises catholique romaine et protestantes signer un accord de dialogue. Quatre sœurs, avec d'autres intervenants, ont animé les vêpres selon la "Louange des jours de Grandchamp"
- La rencontre des religieux et membres de mouvements chrétiens à Baar (canton de Zoug) en présence du cardinal Joao Braz de Aviz de la congrégation de la vie religieuse. Sœur Anne-Emmanuelle, accompagnée de sœur Siong, y a présenté la Communauté
- Un forum monastique féminin en Espagne auquel sœur Regina et sœur Svenja ont participé
- L'anniversaire des 10 ans d'une prière commune avec des chants de Taizé dans le canton, à laquelle des sœurs participent fidèlement
- D'autres rencontres, encore, ont été l'occasion de créer des liens et de louer Dieu ensemble. Notamment celles du Forum chrétien francophone à Lyon, d'Ensemble en chemin, sous-groupe du mouvement Ensemble pour l'Europe, à Don Camillo et du Réseau des jeunes religieux à Fribourg
- Enfin, une expérience fraternelle et œcuménique en Terre sainte, où sœur Siong et sœur Lucie-Martine ont partagé pendant deux mois la vie des sœurs du Carmel Saint-Joseph, à Isfyia, une région druze en Israël.

## Fondation de l'Institution des Diaconesses de Saint-Loup

Par Rémy Wuillemin, délégué au Conseil général

Le Conseil de Fondation, sous la présidence de Jacques-André Chezeaux, s'est réuni les 5 juin et 6 décembre 2018. Il faut cependant souligner que le comité du Conseil œuvre de manière efficace tout au long de l'année. Il assure ainsi la gestion des questions abordées et les décisions prises par le Conseil de Fondation ainsi que les problèmes imprévus, lesquels ne manquent pas.

L'avenir de Saint-Loup a été une nouvelle fois abordé pour les trois composantes du site :

**l'hôpital** : son développement et son avenir est toujours en lien avec les autres établissements hospitaliers du Nord vaudois.

**l'école** : elle doit contribuer à combler un certain retard que le canton de Vaud accuse notamment dans la formation des assistants en soin et santé communautaire. Son avenir est donc assuré.

**la Communauté des sœurs** : malgré son effectif restreint de 29 sœurs, grâce à la force de sa foi, de son espérance et de son amour, la Communauté poursuit son important ministère d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et de soin. Avec le groupe de prière La Montagne, elle développe son offre de séjour, de retraite et de prière.

Un important projet d'avenir va être abordé en 2019.

La fête annuelle de Saint-Loup a eu lieu, quant à elle, le 9 septembre 2018.

# FONDATIONS

## Fondation du home La Perlaz

Par Bertrand Parel, président du Conseil de Fondation et du Comité de direction

Une page s'est tournée le 7 novembre 2018 pour le home La Perlaz. Son statut de Fondation ecclésiastique n'étant plus admis, dès 2020 au plus tard, et son autorité de surveillance par l'EREN dès lors plus reconnue par la législation fédérale, le Conseil de Fondation s'est approché de la Fondation La Fontanette, dont le home est situé à 500 mètres de La Perlaz.

Après une année de travail entre des représentants des deux comités d'administration, les deux directeurs et leur personnel respectif, des nouveaux statuts ont été rédigés. Ils ont ensuite été soumis à l'Autorité de surveillance LPP et des Fondations de Suisse occidentale, qui les a agréés. Dernière étape en cours : l'inscription au Registre du commerce de notre Fondation aux titres des articles 80 et suivants du Code civil suisse, en qualité de Fondation de droit privé.

Ce changement est important, car il permet ainsi de réunir, par des statuts identiques, deux institutions pour personnes âgées d'une même région et ayant des buts similaires. Ce regroupement des synergies est aujourd'hui essentiel et répond aux vœux de la Planification médico-sociale voulue par l'Etat de Neuchâtel.

Une fusion s'étant révélée impossible actuellement, considérant le coût de transfert du personnel du Home La Perlaz dans une seule caisse de retraite (2,3 millions de francs), la solution retenue de deux Fondations-sœurs permet d'atteindre le même objectif. En effet, par leurs statuts identiques, elles ont des organes dirigeants composés des mêmes personnes tant aux Conseils de Fondation qu'aux comités d'administration, ainsi qu'un directeur unique pour les deux établissements.

Ainsi, le 7 novembre 2018, les membres des anciens Conseils des Fondations La Fontanette et La Perlaz ont remis leur mandat et les nouveaux organes dirigeants ont été nommés.

### Conseils de Fondation La Perlaz et La Fontanette

- Président : Jean Roshardt (La Fontanette)
- Vice-présidente : Claire Humbert (La Perlaz)
- Eric Augsburgger (ancien directeur de La Perlaz) intègre le Conseil

Même si l'ancienne Fondation ecclésiastique La Perlaz ne figurera plus dans son Rapport annuel d'activité dès l'année 2019, l'EREN ne sera pas oubliée. En effet, afin de garder un lien historique avec elle, un représentant de la paroisse du Joran sera prochainement appelé à siéger au sein des Conseils de Fondation des deux institutions.

### Comités d'administration La Perlaz et La Fontanette

- Président : Michel Grossmann (La Fontanette)
- Vice-président : Bertrand Parel (La Perlaz)

### Direction des Homes La Perlaz et La Fontanette

- Directeur : Didier Fahrni (La Fontanette)

### Conclusion

Ces démarches essentiellement juridiques ayant abouti, il convient de :

- souhaiter une heureuse retraite à Eric Augsburgger, directeur du Home La Perlaz durant onze ans
- féliciter Monsieur Didier Fahrni pour sa nomination à la tête des deux établissements
- remercier Christian Miaz et Adrien Bridel, qui ont assuré la surveillance de l'ancienne Fondation ecclésiastique La Perlaz au nom de l'EREN avec compréhension
- prendre congé des anciens membres démissionnaires avec les plus vifs remerciements pour leur aide et leurs conseils, soit : Marie-Claire Roulin, Anne de Tribolet, Ariane Vuilleumier Fellrath et Robert Tolck

- être reconnaissant envers le personnel du home La Perlaz pour son travail auprès des résidents et sa participation active et appréciée aux études relatives à la réorganisation de l'institution
- associer à ces remerciements les médecins, thérapeutes, aumôniers, bénévoles et les familles des résidents qui leur apportent aide et réconfort.

## Fondation Le Temps présent

Par Catherine Panighini, directrice

Durant l'année 2018, la Fondation Le Temps présent a poursuivi sa mission d'accueil temporaire (courts séjours) et d'accueil de jour (foyer de jour) pour personnes âgées.

Le home d'accueil temporaire a accueilli 205 personnes (au total 11'753 journées), ce qui représente un taux d'occupation annuel moyen de 84.74%.

- 35 résidents présents au 1<sup>er</sup> janvier 2018
- 170 admissions
- 168 départs
- 37 résidents présents au 31 décembre 2018

70 personnes ont fréquenté le foyer de jour pour un total de 2'789 journées.

- 41 bénéficiaires présents au 1<sup>er</sup> janvier 2018
- 29 admissions
- 32 départs
- 38 bénéficiaires présents au 31 décembre 2018

Dans la perspective du changement de son statut juridique en 2020, la Fondation a mené, conjointement avec la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA), une étude en vue d'un projet de fusion.

À la fin de l'étude, la décision formelle sera prise par les deux Conseils de Fondation (mars 2019).

Parallèlement, une étude comparative de deux projets architecturaux a été menée en vue d'une nouvelle construction pour abriter les futurs locaux de Temps présent.

En effet, le bâtiment actuel, situé à La Chaux-de-Fonds – rue des Granges 11 –, ne répondra plus aux exigences cantonales en matière architecturale pour poursuivre sa mission.

La transformation du bâtiment actuel s'est avérée impossible pour répondre aux nouvelles normes.

Les deux projets à l'étude sont :

### **Le Châtelot, à La Chaux-de-Fonds**

Transformation et agrandissement d'un bâtiment communal au centre d'un quartier d'appartements protégés permettant une intégration dans la Communauté et le développement de prestations ambulatoires ouvertes à la population âgée (tables d'hôtes, prestations d'encadrement dans les appartements).

### **Les Arbres, à La Chaux-de-Fonds**

Construction d'un bâtiment au sud de l'EMS Les Arbres permettant des synergies entre le fonctionnement et l'exploitation du long séjour, du court-séjour et de l'accueil de jour (projet mandaté par la FECPA).

Les deux projets s'appuient sur un programme commun avec des locaux pour 40 lits de courts séjours et 15 places de foyer de jour.

Les décisions des deux Fondations en matière de fusion et de la future localisation de Temps présent devront être entérinées par l'Etat dans le cadre de la planification médico-sociale (PMS).

## Conclusion

Pour conclure ce bilan 2018, je me permettrai une remarque un peu plus personnelle. En effet, après avoir passé plus de 18 ans à la direction de Temps présent, j'ai décidé de prendre une retraite anticipée au 31 décembre 2018.

Je tiens à dire ma reconnaissance pour avoir vécu une magnifique aventure professionnelle et humaine au sein de la Fondation Le Temps présent. J'ai eu la chance de conduire ma mission entourée de collaborateurs compétents, motivés et engagés dans la cause de la personne âgée.

Je souhaite que l'institution poursuive longtemps sa mission et je souhaite à son nouveau directeur, Marc Jean-Mairet, ainsi qu'à toute l'équipe, l'enthousiasme et l'énergie nécessaire à la construction de l'avenir.

## Fondation de la Joliette

Par Marie-Claire Roulin, présidente

Le comité de la Fondation La Joliette s'est réuni deux fois au cours du premier semestre 2018. Le comité s'est essentiellement préoccupé de l'avenir de la Fondation. Une Assemblée extraordinaire, tenue le 3 mai 2018, a concrétisé la fusion de la Fondation La Joliette avec la Fondation du Centre social protestant (CSP).

Pour mémoire, La Joliette constitue le secteur insertion du Centre social protestant du canton de Neuchâtel. Créée en 1997 dans une magnifique bâtisse du XVIIe siècle, elle est située dans le hameau de la Jonchère, à proximité du village de Boudevilliers.

Programme soutenu par le canton et les communes, La Joliette est ouverte aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, des programmes d'activation et de coaching pour trouver un emploi (contrat PACTE), de l'action sociale (contrat ISP), ainsi qu'aux requérants d'asile et à certains réfugiés statutaires.

Sans emploi, sa population diversifiée, parfois émoussée par la vie ou traversant un passage difficile, est à la recherche de perspectives professionnelles, de nouvelles expériences et d'expression de compétences, d'équilibre social, psychologique ou de santé, de sens, de reconnaissance et de respect.

La Joliette a pour but d'offrir un lieu ouvert permettant aux bénéficiaires de renouer avec une vie sociale, à se réapproprier un cadre structurant, à se responsabiliser autour de travaux et de mandats valorisants, à se fixer des objectifs personnels dans le respect de ses engagements, la reconnaissance de ses compétences et la prise en compte de ses limites.



# FONDS

## Fonds de garantie de l'EREN

Par Francis Berthoud, président du Conseil de Fondation

Créé en 1983 pour permettre à l'EREN d'assumer, à moyen et à long terme, ses obligations conventionnelles à l'égard de la Caisse de pension de l'Etat, le Fonds a bénéficié des ressources énumérées à l'article 3 de son règlement adopté par le Synode du 7 décembre 1983.

En 2009, sous le nom de prevoyance.ne, une nouvelle caisse de pensions a été créée par la fusion de celles de l'Etat et des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

En 2018 le Grand Conseil a décidé de passer à la primauté des prestations dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le Conseil du Fonds de garantie a, alors, décidé de proposer au Conseil synodal de procéder à la dissolution du Fonds en 2019, après le versement à prevoyance.ne de CHF 2'056'827.-- concernant les mesures d'assainissement de la caisse et les mesures compensatoires liées au changement de primauté.

Compte tenu de ce versement, effectué le 3 janvier 2019, le solde de la fortune du Fonds est de CHF 1'060'893,21.

Lorsque le Conseil du Fonds de garantie prononcera sa dissolution, il remettra ce montant à l'EREN en lui proposant de le répartir en réserves ainsi :

- CHF 400'000.-- compensation du renchérissement aux retraités jusqu'en 2023
- CHF 400'000.-- réduction, par rachats, de la perte de rente des actifs les plus lésés
- CHF 260'000.-- ponts AVS en cas de retraites anticipées proposées par l'EREN
- CHF 893.21 en réserve libre.

## Fonds Henri & Nelly Brandt-Gindrat

Par Gérard Berney, président

À l'instar des années précédentes, les cinq membres du Conseil du Fonds Brandt ont tenu deux réunions au cours de l'exercice 2018. Le Conseil s'est réuni au début du printemps afin d'examiner les demandes de soutien qui lui ont été adressées, puis s'est retrouvé dans le courant de l'été. Il a également statué sur une sollicitation par courriels interposés.

Privilégiant, comme à l'accoutumée, une aide personnalisée dans le cadre d'une activité souvent partiellement bénévole, le Conseil a donc décidé d'octroyer son aide par une participation :

- aux frais du projet "CPT Congo", coaché par une équipe de superviseurs suisses, dont le pasteur Jean-Claude Schwab, retraité de l'EREN, engagé personnellement sur le terrain
- à la journée de formation continue des bénévoles comme à la supervision et au ressourcement de l'animateur bénévole de l'association Dorcas (aumônerie œcuménique de rue à Neuchâtel)
- à la supervision de l'équipe d'accompagnement spirituel de La Margelle, à Neuchâtel.

L'ensemble de ces dépenses a avoisiné un montant approchant les CHF 2'850.--.

Le Fonds a en outre été sollicité par le Conseil synodal, via sa responsable Ressources humaines, pour subventionner la formation d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) d'"accompagnement spirituel en milieu de santé" mis sur pied par la faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne. Ce cursus se déroule en collaboration avec le Conseil de formation et de recherche de l'aumônerie, direction des soins du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV).

Les enjeux en sont les suivants : "Aujourd'hui, la spiritualité dans les soins prend une place importante, impliquant dans la prise en charge, l'intervention de plus en plus fréquente d'accompagnants spirituels aux côtés de médecins, infirmiers, assistants sociaux, psychiatres et psychologues. Cette nouvelle dynamique se traduit par un besoin de professionnaliser le rôle de l'accompagnant spirituel, de redéfinir les compétences requises pour exercer cette fonction et d'offrir une formation certifiante dans ce domaine..."

Il faut savoir qu'à moyen terme, il est possible que les hôpitaux suisses romands, voire suisses, exigent un tel CAS de la part des aumôniers ou accompagnants spirituels qui interviendront dans leurs établissements.

L'EREN a donc souhaité anticiper cette exigence et offrir à ses aumôniers en milieu hospitalier la possibilité de suivre ce nouveau CAS malgré son coût élevé. Sa demande portait donc, en 2018, pour un CAS complet pour un aumônier et un module pour une autre.

Le Conseil du Fonds a accepté de prendre à sa charge la moitié de ces frais soit un montant de CHF 2'350.--, considérant que cette aide à notre Caisse centrale entrait dans ses statuts. En fin d'année, il reste ainsi au Fonds un solde disponible de près de CHF 71'000.--.

## Fonds Nagel et Fonds de formation pastorale et diaconale

Par Christian Miaz, président des Comités

En 2018, le Fonds Nagel en faveur des étudiants en théologie a été sollicité pour cinq subsides semestriels et pour une bourse à l'intention d'un Master en théologie dès le 1<sup>er</sup> septembre.

Le Fonds de formation pastorale et diaconale n'a pas été sollicité. Le comité prévoit cependant pour qu'à l'avenir une somme de CHF 5'000.-- peut être utilisée pour les supervisions des cinq premières années de ministère sans qu'une demande formelle soit faite au comité. Le comité, dans sa séance de février 2019, a entériné cette décision. Celle-ci a pris effet.

# COMMISSIONS ET AUTRES

## Au niveau cantonal

### Communauté de travail des Églises chrétiennes dans le canton de Neuchâtel (COTEC-NE)

Par Hyonou Paik, délégué

Dès le début de l'année 2018, le bureau de la COTEC-NE s'est attelé à la question de la révision des statuts. Adoptés en 1988, lors de la constitution de la COTEC-NE, ils ne reflètent plus sa réalité actuelle, notamment par l'absence de mention des Églises membres qui se sont jointes par la suite. Le travail de la révision des statuts s'est rapidement réorienté vers une réflexion plus fondamentale sur le rôle de la COTEC-NE par rapport aux acteurs et aux groupes œcuméniques locaux.

L'Assemblée générale de printemps, qui s'est tenue au mois de mai, a débattu de l'orientation de la COTEC-NE en tant qu'organisme cantonal. Les délégués présents ont décidé d'organiser une Assemblée générale ouverte à toute personne qui œuvre dans l'œcuménisme du canton. Cette démarche vise à établir un lien entre la COTEC-NE et les groupes œcuméniques locaux afin que les attentes concrètes de ces derniers puissent être la base de la future révision des statuts.

En novembre, l'Assemblée générale d'automne s'inscrivait dans cette perspective. Plus de 70 personnes ont répondu à l'invitation. Cette affluence a démontré qu'une plateforme de discussion dans le domaine œcuménique était plus que nécessaire. Les débats ont cependant pris une direction autre que l'intention initiale.

Le changement de climat œcuménique ressenti au niveau local et la demande de clarification de la situation ont pris le pas sur la question de la perspective du rôle et de l'organisation de la COTEC-NE. La COTEC-NE a pris acte de ces requêtes et y travaille via son bureau. Elle garde cependant en tête, pour l'année 2019, la question de la révision des statuts.

### Groupe cantonal de réflexion et de dialogue interreligieux

Par Adrien Bridel, membre

Le Groupe cantonal neuchâtelois de réflexion et de dialogue interreligieux, dont l'EREN est un membre fondateur, est constitué de représentants de cinq religions implantées dans le canton de Neuchâtel mandatés par leurs Communautés : bouddhiste, juive, chrétienne, musulmane et bahaïe. Cinq confessions chrétiennes y sont représentées.

L'année 2018 a d'abord été celle des changements. La représentation de l'EREN a connu une mue profonde. Fabrice Vust a été remplacé par Adrien Bridel et Elisabeth Reichen par Jérôme Ummel. Ce dernier assurera également le lien avec l'Iras Cotis, la faitière suisse des organisations interreligieuses cantonales. Accaparé par sa nouvelle charge d'imam de la Grande Mosquée de Genève, Nouredine Ferjani a renoncé à son mandat. Au niveau de la représentation musulmane, le groupe a eu le plaisir d'accueillir Ferhat Susun, deuxième représentant de l'islam turcophone après Ceyhun İnönü.

Le Groupe de réflexion et de dialogue interreligieux a pris part, le 16 mai, à la Journée internationale du "Vivre ensemble en paix", initiée par le cheikh Khaled Bentounes de la tariqa Alâwiyya – confrérie sunnite soufie. Cet événement a été marqué par deux moments d'accueil, au Dojo zen et à la synagogue de La Chaux-de-Fonds, par une prière silencieuse suivie d'un office à Grandchamp ainsi que par une invitation à participer au repas de rupture du jeûne du Ramadan à la mosquée de l'Association culturelle d'Anatolie, à Neuchâtel.

Le 7 juin, à l'invitation de Rémy Gogniat – coordinateur du site internet asile-ne.ch –, plusieurs anciens et membres actuels du Groupe de réflexion et de dialogue interreligieux se sont retrouvés à la Vue-des-Alpes à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire du plantage de "l'érable des religions" par les Communautés chrétienne, juive et musulmane. Une manifestation qui avait eu lieu lors de la commémoration des 150 ans de la Révolution neuchâteloise, en 1998.

Toujours en 2018, le 20 juin a coïncidé avec un autre moment fort : l'accueil de Mgr Nassar, archevêque de Damas, à Grandchamp. Le programme de la journée comportait la célébration des vêpres et une conférence assortie d'une table ronde sur le thème : "Mort et vie des chrétiens d'Orient". Conjointement à cet événement, s'est tenue une exposition sur "La grande aventure des chrétiens d'Orient" – du 3 au 15 juin à l'église du Sacré-Cœur à La Chaux-de-Fonds, et du 17 au 29 juin à la basilique Notre-Dame, à Neuchâtel.

Le 11 novembre, dans le cadre de la semaine interreligieuse, le groupe cantonal a vécu son traditionnel témoignage interreligieux à la chapelle de l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel. La veille, une promenade interreligieuse avait eu lieu dans les rues de La Chaux-de-Fonds. Diverses étapes ont permis aux participants de découvrir les Communautés bouddhiste zen, musulmane et juive.

À signaler encore que le cours proposé aux étudiants de la HEP-BEJUNE, "A la découverte des Communautés religieuses du canton", a malheureusement dû être annulé, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

## Au niveau romand

### Conférence des Églises réformées de Suisse romande (CER)

Par Adrien Bridel, délégué

La session de juin 2018 a tout d'abord été marquée par une ristourne de 200'000.-- de l'excédent de produits 2017 aux Églises membres, sous la forme de déduction des contributions 2018.

Elle a également été marquée par l'adoption du règlement d'application de la corostaf et par la modification partielle des statuts de la CER. Ce second sujet permettant dorénavant une plus grande ouverture quant aux personnes potentiellement éligibles au Conseil exécutif de la CER. Ses membres ne doivent plus être obligatoirement en fonction au sein d'un exécutif cantonal au moment de leur élection ou réélection.

Lors de la session de décembre 2018, un nouveau bureau de l'Assemblée a été élu : Charles de Carlini, président, Gilles Cavin vice-président et Myriam Karlström comme scrutatrice. Les membres du Conseil exécutif ont été réélus; Xavier Paillard à la présidence, Monique Johner à la vice-présidence et Christian Miaz à la trésorerie.

Le Conseil exécutif a présenté un budget 2019, qu'il juge équilibré et qui se situe dans la ligne de la politique de maîtrise des coûts. L'Assemblée a adopté le budget 2019.

Le trésorier a informé l'Assemblée que la CER devrait être soumise à la TVA. Des démarches sont en cours pour constituer le dossier.

### Commission Romande des Stages et de formation (corostaf)

Par Alice Duport, présidente de la Commission

La Commission romande des stages et de la formation (corostaf) est chargée par la Conférence des Églises romandes (CER) d'étudier les dossiers de candidatures des futurs stagiaires pasteurs ou diacres, d'auditionner les candidats et d'autoriser l'entrée en formation professionnelle.

La corostaf suit les stagiaires avec l'aide de la responsable romande des stages (Rerosta), la pasteure Marie-Laure Krafft Golay, en lien étroit avec l'Office protestant de la formation (OPF). Enfin, elle auditionne les stagiaires en fin de parcours formatif et valide la formation.

Ainsi, 2018 a été une année riche : six diacres et treize pasteurs ont été entendus avec leur maître de stage au cours du mois de juin. Dix-sept stages ont été validés et une stagiaire diacre, qui a souhaité faire sa formation à mi-temps, obtiendra son diplôme au printemps 2019. Un diplôme leur a été remis lors d'un culte solennel à la fin du mois d'août.

Au printemps 2018, la corostaf a reçu les candidats au stage diaconal. Si le stage de terrain commence, pour les pasteurs et diacres au 1<sup>er</sup> mars d'une année impaire (2019), c'est dès le mois de juin de l'année précédente que débute la formation professionnelle au ministère diaconal (FPMD1). Celle-ci s'étend sur huit week-ends. Il faut donc que la corostaf auditionne les candidats au mois d'avril : sept stagiaires diacres ont pu commencer leur formation.

À l'automne 2018, c'était au tour des candidats à la formation pastorale d'être entendus pas la corostaf : treize stagiaires pasteurs commenceront leur formation en mars 2019.

Pour l'EREN, en 2018, un stage pastoral a été validé et Julie Paik est désormais suffragante dans la paroisse de Neuchâtel. Un candidat au ministère diaconal a été accepté : Eric Bianchi commencera son stage en mars 2019 dans la paroisse du Val-de-Travers, avec le pasteur David Allisson comme maître de stage.

## Plateforme liturgie & musique de la CER (PSLM)

Par Olivier Favrod, délégué

Durant l'année 2018, la Plateforme liturgie et musique (PSLM) de la Conférence des Églises réformées de la Suisse romande (CER) a tenu quatre séances.

Les délégués ont pris connaissance avec intérêt du rapport établi par Benoît Zimmermann (organiste) concernant le congrès 2017 de la CEMEP (Conférence européenne pour la musique d'Église protestante), événement qui s'est notamment intéressé à l'importance du chant pour les personnes âgées. Les échanges ont mis en évidence l'importance de l'investissement consenti par plusieurs Églises du Nord à la formation musicale et hymnologique des ministres (le rapport complet est disponible auprès de la PSLM).

Les délégués de la PSLM ont une fois encore réfléchi à son rôle et à sa pertinence. Ils en ont parlé avec Xavier Paillard, président du Conseil exécutif de la CER. Celui-ci encourage la PSLM à poursuivre son activité en jouant un rôle de veille dans le domaine de la liturgie, en intervenant ponctuellement lorsqu'une question importante survient (cf. le Notre Père) et en proposant à la CER la mise en œuvre de projets précis (site internet d'accès facile pour la liturgie, formation liturgique des ministres, préparation d'un nouveau psautier, etc.).

Les membres de la plateforme ont pris acte des démarches entreprises, sous la responsabilité du directeur du Centre romand de pastorale liturgique et de son modérateur, pour accompagner l'introduction (Pâques 2018) de la nouvelle version du Notre Père (papillon œcuménique et autocollant pour le recueil "Alléluia"). La PSLM a également décidé de garder en réserve, en vue d'une future révision, la formulation de la 6ème demande proposée par le pasteur Christian Glardon : "Fais-nous sortir vainqueurs de la tentation".

La PSLM a rencontré Didier Halter, directeur de l'OPF (Office protestant de la formation), pour évoquer la formation liturgique et hymnologique des futurs ministres. La formation des pasteurs compte 60 journées, dont 20 jours avec les diacres, réparties au long du stage de 18 mois. On compte cinq jours sur les actes ecclésiastiques, dont la moitié consacrée à la liturgie, et cinq jours sur l'homilétique et la liturgie, dont un avec des organistes.

La formation des diacres compte également 60 jours, dont deux jours d'introduction au culte dominical (liturgie & musique) et deux jours sur la prise de parole en public, avec un comédien et un metteur en scène. Dans ce cadre, la PSLM a pris connaissance d'une synopse des textes fondamentaux des six Églises de la CER en ce qui concerne la liturgie. Cinq Églises sur six mentionnent le culte comme élément fondamental et central. Le rôle des musiciens et des sacristains est partout mentionné, mais rien n'y est dit de leur rôle liturgique dans le déroulement du culte.

D'autre part, la plateforme a accepté avec reconnaissance la proposition du comité de Vie et Liturgie de reprendre le lead des Assises romandes de liturgie, dont la mise sur pied résulte d'une collaboration stimulante entre Vie et Liturgie, L'Institut lémanique de théologie pratique, l'OPF et la PSLM. Une session est prévue en 2019.

Les délégués de la PSLM ont aussi pris acte des statistiques du nombre de visites sur le site internet ([plm.celebrer.ch](http://plm.celebrer.ch)); compte tenu des publics cible visés, elles indiquent un intérêt soutenu et encourageant. Quatre membres de la plateforme ont par ailleurs participé à la deuxième rencontre initiée par la commission de liturgie de la FEPS entre le groupe de coordination de la LGBK (Liturgie und Gesangbuchskonferenz) et la PSLM. Cette séance a donné lieu à un échange ciblé sur quatre thématiques : le lectionnaire, les psautiers, le déroulement et la cohérence du culte, le sens et la célébration de la cène.

Les participants ont en outre pu entendre la pasteur Sabine Brandlin, membre du conseil de la FEPS, présenter, de manière claire et stimulante, les implications de la nouvelle Constitution de la FEPS dans le domaine de la liturgie, soulignant le rôle important de cette dernière dans le développement d'une dynamique ecclésiale.

## Commission protestante romande Suisse-Immigrés (CPRSI)

Par Diane Barraud, présidente et Marianne Bühler, déléguée

La Commission protestante romande Suisse-Immigrés (CPRSI) a tenu sept séances en 2018. Luc Genin, nouvel aumônier auprès des requérants d'asile dans l'EREN et au Centre fédéral de Perreux, a été accueilli au sein de la CPRSI. Le pasteur Théo Buss, membre invité, a annoncé son retrait de la Commission. La Commission lui exprime sa vive reconnaissance pour ces années de compagnonnage.

### Échanges entre cantons

Les séances ont laissé une large part à l'échange de nouvelles et de bonnes pratiques entre les différents cantons. La CPRSI est reconnaissante de constater que, dans tous les cantons romands, des collaborateurs d'Églises et de nombreux bénévoles sont engagés auprès des réfugiés. Des actions de formation sont proposées, notamment dans le canton de Neuchâtel où un programme existe depuis plusieurs années déjà.

La retraite œcuménique romande "Auprès des réfugiés" a eu lieu au mois de mars. Organisée chaque année par un groupe œcuménique d'un canton romand, elle permet à ces différents professionnels et bénévoles de se retrouver et de se ressourcer. Plusieurs membres de la CPRSI y ont participé.

### Nouveaux centres fédéraux d'asile

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle procédure d'asile, et suite à la séance organisée avec la CER à fin 2017, la CPRSI a décidé d'organiser, en 2019, une rencontre élargie autour de l'engagement des Églises et de la société civile aux abords des nouveaux centres fédéraux. La Commission s'est tenue régulièrement au courant de l'avancée de ce dossier, notamment pour ce qui est des aumôneries au sein des centres.

Elle constate avec satisfaction que des équipes d'aumôniers ont pu se mettre en place dans tous les centres. La FEPS accorde un soutien financier plus important pour l'aumônerie protestante dans le centre de Perreux.

### Interpellation

La CPRSI a reçu avec reconnaissance la lettre ouverte envoyée le 19 avril par le Conseil synodal des Églises réformées Berne-Jura-Soleure à la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga au sujet du réexamen de l'admission provisoire de plus de 3'000 Erythréennes et Erythréens. La Commission s'est souciée de partager la démarche auprès des Conseils synodaux des Églises réformées romandes. C'est avec reconnaissance qu'elle a pris acte du soutien de trois Églises à cette démarche (EERV, EREN, EERF).

### Délit de solidarité

À propos de l'interpellation et des procédures judiciaires engagées contre le pasteur Norbert Valley, lequel avait accueilli un requérant d'asile débouté, la CPRSI a fait part de son indignation et de sa vive préoccupation. Elle a invité Norbert Valley ainsi que des membres du Groupe Saint François à sa séance du 20 novembre 2018.

Cette rencontre a été l'occasion d'un échange approfondi sur l'engagement auprès des réfugiés et la nécessaire résistance à une loi qui criminalise la solidarité (sur la base, ici, de l'art. 116 de la Loi sur les étrangers). La Commission continue de suivre avec attention cette affaire et de soutenir Norbert Valley. Cette séance du 20 novembre a aussi été l'occasion de prendre connaissance de l'engagement du Réseau évangélique suisse auprès des réfugiés.

## Mouvement chrétien des retraités (MCR)

Par Marie-Anne Mauler, membre

Appelé aussi "Vie Montante", le Mouvement chrétien des retraités (MCR) est un mouvement catholique laïque. Il a été fondé en France dans les années 1960. Il est implanté en Suisse, en Belgique, au Luxembourg et au Canada. Il est présent dans les cantons romands et s'adresse essentiellement aux personnes retraitées. Son but tient en trois mots : amitié, spiritualité, engagement. C'est-à-dire donner un sens chrétien à sa vie d'aînés.

Dans le canton de Neuchâtel, le MCR est reconnu comme étant œcuménique. Il a été fondé en 1986 par sœur Marthe Berland, de La Chaux-de-Fonds, Huit groupes sont actuellement répertoriés : Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Val-de-Travers, Val-de-Ruz, Colombier-Bôle, Cressier – Le Landeron, Le Cerneux-Péquignot et Saint-Blaise.

Les rencontres de préparation des thèmes ont lieu une fois par mois, entre septembre et avril. Elles sont placées sous la conduite des aumôniers officiant dans le canton. À savoir : le pasteur Alexandre Paris et l'abbé Michel Cuany. Le poste de président romand du MCR est à repourvoir.

L'année 2018 s'est déclinée à l'enseigne de "Vivre". Un livret, qui aborde six thèmes, a été élaboré par une équipe helvético-belge, dont fait partie le pasteur Alexandre Paris. Il a été présenté dans le Jura, à Neuchâtel et à Yverdon-les-Bains. Pour les participants aux rencontres, les chapitres de cette brochure ont été l'occasion d'échanger leurs expériences, de discuter autour des thèmes évoqués.

Les rencontres en paroisse sont très animées. Le thème du jour donne lieu à un approfondissement des textes bibliques proposés, ainsi qu'à la prière. Les groupes se réunissent une fois par mois également. Chaque groupe paroissial a ses propres animateurs laïcs.

Enfin, la recollection annuelle a connu un record de participation. Une centaine de personnes se sont en effet rendues à Colombier pour participer à une journée très réussie. De plus amples renseignements sur le Mouvement chrétien des retraités sont disponibles sur le site [www.mcr-viemontante.ch](http://www.mcr-viemontante.ch).

## Au niveau suisse

### Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS)

Par Christian Miaz, président du Conseil synodal et délégué à la FEPS

D'une manière générale, le travail de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) en 2018, après une année 2017 centrée sur le 500ème anniversaire de la Réforme, a été marqué par la finalisation de la Constitution de l'Église évangélique réformée de Suisse. Ce travail a été conduit de main de maître par la présidente de l'Assemblée de la FEPS, la pasteure Claudia Haslebacher.

La présidente a assumé la lourde tâche de diriger les débats lors de deux Assemblées ordinaires et d'une Assemblée extraordinaire. "La route jusqu'à l'adoption de la Constitution est comparable à une course en montagne; en de nombreux endroits, le chemin n'est pas indiqué. Beaucoup ont pris conscience en cours de route que la défense d'intérêts particuliers ne saurait mettre en danger l'unité à laquelle nous aspirons", explique Claudia Haslebacher.

Pour en arriver à l'adoption finale, le chemin a été long et de nombreuses adaptations ont dû être faites suite au refus du premier projet. La présidente de l'Assemblée estime que "les crises durant le processus ont servi la démarche. Elles nous ont obligés à discuter des différences, à chercher des solutions acceptables et à faire reculer les intérêts particuliers devant la recherche d'unité. La Constitution adoptée porte un témoignage fort de ce qui est possible dans la perspective de l'unité de l'Église".

L'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) n'est pas une nouvelle Église à côté des Églises réformées cantonales. Comme le définit sa Constitution, elle est "la Communion des Églises évangéliques réformées et d'autres Églises protestantes de Suisse." (I. Fondements article 1).

La Constitution s'ouvre par un Préambule qui dit que l'EERS "confesse Dieu comme Créateur, Jésus-Christ comme Sauveur et unique chef et l'Esprit Saint comme Consolateur et soutien. Elle reconnaît dans les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament le témoignage de la révélation divine. Elle confesse que nous sommes sauvés par la grâce et justifiés par la foi."

Le préambule signifie la confession trinitaire, le témoignage des Écritures, la confession du salut par grâce et de la justification par la foi comme éléments d'unité des Églises réformées.

Dans les fondements, la mission de l'EERS est définie dans l'article 2 et comprend huit paragraphes :

- L'EERS proclame l'Évangile de Jésus-Christ en parole et en actes
- Elle le proclame par la Parole et les sacrements, la diaconie et l'accompagnement spirituel, l'éducation et la formation
- Elle réunit femmes, hommes et enfants dans la prière et le culte
- Elle porte témoignage et invite à la suite du Christ
- Elle assume sa mission sociale et s'engage en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la Création
- Elle contribue à la paix entre les religions

- Elle s'engage en faveur de la compréhension et du respect entre les membres des différentes Communautés religieuses et pour le maintien de la liberté religieuse
- Elle invite toutes les femmes et tous les hommes, indépendamment de leur environnement social ou culturel, à la communion réconciliée.

L'article 3 définit l'origine et le témoignage de l'EERS :

- L'EERS partage avec toute la chrétienté la foi telle qu'elle est formulée dans les confessions de foi de l'Église ancienne
- Elle est issue de la Réforme et reconnaît les confessions de foi réformées. Elle perpétue la Réforme
- Elle exprime la foi chrétienne d'une manière adaptée à son époque
- L'article 4 délimite les plans sur lesquels l'EERS vit
- L'EERS vit sur les trois plans, Communauté locale, Église membre et communion d'Églises
- Elle se veut partie prenante de l'Église une, sainte, universelle et apostolique
- Elle coopère avec d'autres Églises et Communautés chrétiennes. À leurs côtés, elle aspire à donner un témoignage chrétien crédible au sein de la société
- Avec ses Églises membres, elle est en lien avec le christianisme mondial, en étant notamment membres de la Communion des Églises protestantes en Europe (CEPE), de la Conférence des Églises européennes (KEK), de la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) et du Conseil œcuménique des Églises (COE).

Enfin l'article 5 circonscrit l'être ensemble de l'EERS :

- L'EERS et les Églises membres se soutiennent mutuellement dans la réalisation de leurs tâches et travaillent ensemble
- Elles se doivent respect et assistance
- L'EERS implique les Églises membres dans ses activités
- L'EERS et les Églises membres respectent le principe de subsidiarité. Selon ce principe, la communion d'Églises n'assume une tâche que si elle ne peut pas être réalisée au niveau des Églises membres ou de leurs associations
- Des Églises membres de l'EERS peuvent, à titre individuel, effectuer des tâches sur délégation de l'EERS.

Les organes de l'EERS sont les suivants : le Synode, le Conseil et l'organe de révision.

La députation de l'EREN passera de trois à deux membres. En effet, une nouvelle répartition des députations a été faite afin de trouver un meilleur équilibre entre les grandes et petites Églises. L'EREN est dorénavant une des petites Églises de Suisse.

Il est aussi à signaler que le passage de la Fédération des Églises protestantes de Suisse à l'Église évangélique réformée de Suisse se fera le 1er janvier 2020, l'année 2019 servant à mettre en place des règlements d'application.

Pierre de Salis, délégué de l'EREN, après deux années à la vice-présidence de l'Assemblée générale, a été élu président de l'Assemblée. L'EREN est très reconnaissante à Pierre de Salis d'avoir accepté cette charge et signifié ainsi l'importance que l'EREN met à son appartenance à la FEPS puis à l'EERS.

## Société biblique suisse (SBS)

Par Daniel Galataud, délégué

La Société biblique suisse (SBS) a tenu son Assemblée générale le 22 mai 2018 à Bienne, dans la maison Saint Paul. Les délégués ont passé en revue le rapport annuel ainsi que les comptes de l'organisation.

"Oser le changement", tel a été le leitmotiv de l'association en 2018. En effet, la SBS est en route pour des changements. Elle s'appuie sur le verset de l'année : "Je vous donnerai un cœur nouveau et je mettrai en vous un souffle nouveau." (Ez 36.26)

Eva Thomi, directrice de la SBS, a expliqué que la charte a été reformulée et le logo adapté. Le comité a vécu le défi du bilinguisme, notamment en se demandant comment on traduit la fonction de "Brückenbauerin" en français ? Finalement, la formulation "tenir un rôle constructif" a été choisie. De plus en plus, la SBS va également traduire ses textes en italien.

La recherche de nouveaux locaux se poursuit; jusqu'à présent, la SBS n'a rien trouvé qui conviendrait à ses besoins et au budget.

Vice-directeur de la SBS, Karl Klimmeck a fait le point sur le projet de traduction en allemand "des Textes byzantins grecs". Les textes se trouvent actuellement en relecture à l'Université de Munich. Les derniers compléments et corrections se feront ultérieurement. Pour la production de l'évangélaire et du livre des évangiles, une collaboration avec la Société biblique allemande est escomptée.

Les ventes de bibles continuent de diminuer. Ceci est dû, en partie, à la baisse des achats de bibles effectuées par les paroisses.

La Société biblique suisse a participé en 2018 à diverses manifestations, dont une intitulée "bike+hike4bibles" qui a consisté en une course cycliste où les participants sont parrainés pour un projet de traduction. Cette manifestation, qui a eu un certain succès, a pris son départ à Bienne et visait à faire un tour du lac en vélo.

Enfin, la Fédération des Églises luthériennes en Suisse et dans la principauté du Liechtenstein a été admise comme membre de la Société biblique suisse.

### École de la Parole

En 2018, le comité œcuménique romand de l'École de la Parole a réalisé sa traditionnelle brochure. Elle a pour thème l'épopée d'Abraham. Sept textes ont été choisis et accompagnés de prières. L'ouvrage a paru au mois de juin sous le titre d'"Itinéraire d'une promesse".

Au mois de septembre, lors de la journée de formation, Sibylle Andrey a donné une conférence pour introduire et donner des pistes de réflexion quant à ces textes. La prochaine publication sera consacrée à Marie. Proposition sera alors faite au public de méditer sur presque tous les textes où Marie est citée. En 2019, l'École de la Parole fêtera ses 25 ans. Le comité réfléchit à la façon dont il marquera cet anniversaire.



# COMPTES 2018

Par Pierre Bonanomi, conseiller synodal

Les efforts conjugués du Conseil synodal et des paroisses pour maîtriser et réduire les dépenses ont permis de faire passer le déficit de CHF 924'300.-- à CHF 380'000.-- entre le budget et les comptes, grâce en particulier à la mise en application du Tableau des postes 2016-2020.

Les recettes de la contribution ecclésiastique sont presque égales à 2017. Les dons et legs ont même légèrement progressé, ce qui est encourageant. Les paroisses suisses alémaniques ont été plus nombreuses à soutenir l'EREN, par de généreux dons ou collectes.

Des budgets et des comptes déficitaires ne sont pas tenables sur la durée. Le Conseil synodal et la Commission synodale décidée par le Synode en décembre 2018 auront comme tâche de trouver les moyens pour que les finances de l'EREN soient équilibrées dans un futur proche, soit en 2022.

## Compte de résultat résumé par secteurs

EXPLOITATION	Comptes 2018		Budget 2018			Comptes 2017		
	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
Recettes		5'977'048		6'140'000	163'000		6'079'954	102'900
Synode	26'062		40'000		-13'900	28'402		-2'300
Conseil synodal	346'956		333'500		13'500	531'857		-184'900
Ressources humaines & formation	498'678		502'500		-3'800	534'927		-36'200
Paroisses	3'676'495		4'154'000		-477'500	3'822'328		-145'800
Services cantonaux	1'272'172		1'445'600		-173'400	1'184'176		88'000
Diaconie & institutions ext. à l'EREN	310'136		310'900		-800	335'394		-25'300
Info., Comm. & Recherche de Fonds	509'400		580'100		-70'700	451'556		57'800
Finances & administration	544'884		642'500		-97'600	562'803		-17'900
Résultats extraord., provisions & réserves		140'506		55'000	-85'500		282'030	141'500
Total charges et produits	7'184'784	6'117'554	8'009'100	6'195'000		7'451'442	6'361'984	
<b>Bénéfice / Perte d'exploitation</b>		<b>1'067'230</b>		<b>1'814'100</b>	<b>-746'700</b>		<b>1'089'458</b>	<b>-22'200</b>

IMMOBILISATIONS	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
Immobilisations incorporelles (financières)	116'969			7'000	124'000		74'300	191'300
Immobilisations corporelles (immeubles)		804'750		882'800	78'100		1'055'808	251'100
<b>Bénéfice / Perte des immobilisations</b>	<b>687'781</b>		<b>889'800</b>		<b>202'100</b>	<b>1'130'108</b>		<b>442'400</b>

RESULTAT GLOBAL	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
Résultat d'exploitation	1'067'230		1'814'100		-746'900	1'089'458		-22'200
Résultat des immobilisations		687'781		889'800	202'000		1'130'108	442'300
<b>BENEFICE / PERTE</b>		<b>379'449</b>		<b>924'300</b>	<b>-544'900</b>	<b>40'651</b>		<b>420'100</b>

### Répartition des charges d'exploitation

